

# REVUE DE PRESSE

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE LANCEMENT DE LA 3<sup>e</sup> ÉDITION D'INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Jeudi 6 mai 2021



INVENTONS  
LA MÉTROPOLE  
DU GRAND PARIS 3



# Sommaire

La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris Agence France Presse Fil Gen - Fil Gen - 06/05/2021	4
Grand Paris : les projets d'Inventons La Métropole 1 et 2 sont-ils sortis de terre ? La Tribune - 07/05/2021	5
GRAND PARIS : DES SITES BIENTOT REAMENAGES CNEWS - 07/05/2021	11
La MGP lance la troisième édition d'Inventons la métropole du Grand Paris pour "relancer la machine du bâtiment" aefinfo.fr - 10/05/2021	12
Transformation de bureaux, réhabilitation de friches et quartiers de gares au menu d'IMGP3 Batiactu.com - 06/05/2021	13
La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours "Inventons la métropole du Grand Paris" Batirama.com - 06/05/2021	15
Quoi de prévu au menu d'Inventons la Métropole du Grand Paris saison 3? Businessimmo.com - 06/05/2021	17
En Île-de-France, la Métropole du Grand Paris veut transformer des bureaux en logements actu.fr - 07/05/2021	19
La métropole du Grand Paris mise sur la reconversion de bureaux en logements Lavieimmo.com - 06/05/2021	21
Métropole du Grand Paris : La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme Première Heure Île de France - 11/05/2021	23
LANCEMENT DE LA 3 E ÉDITION D'INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS La Semaine de l'île de France - 11/05/2021	24
PARIS : Reconversion de bureaux en logement, reconversion de friches et aménagement des quartiers de gare Presseagence.fr - 10/05/2021	26
Patrick Ollier (Métropole du Grand Paris) donne le coup d'envoi d'IMGP3 immoweek.fr - 06/05/2021	29
Inventons la Métropole : « 3 e appel à projets pour rééquilibrer les territoires » (Patrick Ollier, MGP) cities.newstank.fr - 06/05/2021	31
Inventons la Métropole du Grand Paris 3 : les thématiques de cette nouvelle édition dévoilées immoweek.fr - 07/05/2021	34
La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris Boursorama.com - 06/05/2021	35
Inventons la Métropole du Grand Paris : 3ème édition chroniques-architecture.com - 09/05/2021	37
Lancement officiel d'Inventons la Métropole du Grand Paris 3 trouver-un-logement-neuf.com - 06/05/2021	39

La reconversion de bureaux en logements au cœur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris moneyvox.fr - 06/05/2021	41
La reconversion de bureaux en logements au cœur du concours d'urbanisme de la métropole du Grand Paris Batinfo.com - 07/05/2021	43
En Île-de-France, la Métropole du Grand Paris veut transformer des bureaux en logements jnews-france.fr - 07/05/2021	46
Inventons la Métropole du Grand Paris : Les 3 <sup>e</sup> édition est lancée lejournaldugrandparis.fr - 06/05/2021	48
Métropole du Grand Paris : la reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme mieuxvivre-votreargent.fr - 06/05/2021	50
IMGP3 est lancé, aux maires de proposer des fonciers, y compris privés CadreDeVille.com - 06/05/2021	52
IMGP3 : cap sur les propriétaires privés innovapresse.com - 06/05/2021	56
L'État lance un site pour louer ses biens immobiliers, le Grand Paris veut transformer des bureaux en logements banquedesterritoires.fr - 07/05/2021	58
Bienvenue dans Colisée Gardens, l'AMF sanctionne, c'est parti pour "Inventons la Métropole du Grand Paris 3" cfnewsimmo.net - 07/05/2021	61
Prix de la transformation de bureaux en logements cahiers-techniques-batiment.fr - 10/05/2021	68
Lancement de la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements gp-investment-agency.com - 07/05/2021	69

# La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris

Paris, 6 mai 2021 (AFP) -

La métropole du Grand Paris (MGP) a lancé jeudi l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la métropole du Grand Paris", dans un contexte épidémique favorisant la "reconversion de bureaux en logements".

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements.

"Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions", a expliqué à l'AFP Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

"On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux", a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut "chef d'orchestre" à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "activités productives", des "équipements d'intérêt collectif" et mener des programmes de logements.

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de "modes actifs, doux et bas-carbone" et générateurs "d'attractivité locale et métropolitaine".

Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP.

Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et "quatre chantiers" sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet "n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création", et fait valoir qu'il n'y a que "quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup".

L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.

lpb/ggy/ib/ide

Afp le 06 mai 21 à 13 31.

## L'ENQUÊTE

# GRAND PARIS: LES PROJETS D'INVENTONS LA METROPOLE 1 ET 2 SONT-ILS SORTIS DE TERRE ?

CESAR ARMAND



Les deux premiers concours d'architecture et d'urbanisme de la métropole du Grand Paris ont-ils tenu leur promesse sur le terrain ? Les maires se sont-ils emparés de ces projets immobiliers privés ?

*Article publié le 6 mai 2021 à 10h12, mis à jour le 6 mai 2021 à 14h11 avec la réaction de la métropole du Grand Paris*

Quelle commune du Grand Paris est plus pro-active que les autres dans la construction de la ville de demain ? Quelles conséquences ont eu les élections municipales de 2020 sur les grands projets d'architecture ? La révolution urbaine promise par la métropole francilienne dès sa naissance en 2016 est-elle au rendez-vous ?

Après avoir déjà lancé deux appels à projet « Inventons la métropole du Grand Paris » en 2016 et 2018, et désigné les lauréats en 2017 et 2019, l'intercommunalité aux 131 communes reprend le chemin du concours ce 6 mai 2021. Il est cette fois question de la transformation des bureaux en logements, du recyclage des friches et de l'aménagement des gares du Grand Paris Express.

Sans attendre la liste des nouveaux terrains soumis aux acteurs privés, *La Tribune* est allée interroger, début mai les mandataires des projets lauréats des deux premières éditions pour tenter d'établir à date un état des lieux. Les entreprises qui n'apparaissent pas sont celles qui n'ont pas (encore) répondu aux sollicitations ou souhaité communiquer.

**A Antony - Antonympôle**, la promesse de vente du foncier a été signée avec la commune en 2019, pour des premières livraisons en 2026, confie le promoteur Linkcity.

**A Argenteuil - Berges de Seine**, la promesse de vente a été signée en février 2021 et la demande de permis de construire déposée la semaine dernière, fait-on savoir chez Atland.

Toujours dans cette commune du Val-d'Oise, pour le site **Secteur gare**, Bricqueville a obtenu trois permis de construire. Dans l'attente d'autorisations spécifiques de la SNCF pour pouvoir mettre en chantier le projet, le lancement des opérations est prévu à horizon fin 2021 dans les meilleurs délais. Les demandes de commercialisation des lots Hôtellerie et tertiaire ont débuté.

**A Bagneux - Blanchard/Croizat Fortin**, le groupe Lamotte déposera le permis de construire cet automne pour un démarrage des travaux fin 2022.

**A Bagnolet - pôle Gallieni**, le promoteur Giboire indique que la promesse de vente est en cours de rédaction.

**A Bondy - site « PRU Centre-ville de Lattre de Tassigny »**, Altarea a obtenu le permis de construire le 5 mars dernier. Le lancement commercial est intervenu le 12 février 2021 auprès des Bondynois puis le 12 mars 2021 auprès du grand public. Le chantier devrait ainsi démarrer au 4ème trimestre 2021 pour une livraison au 1er trimestre 2024.

**A Bourg-la-Reine - site de la Faïencerie**, la Ville a mené une concertation en 2019, puis lancé une étude de programmation, mais le dépôt de permis devrait intervenir fin 2021-début 2022. « *Le projet a pris du retard du fait de la Covid-19 notamment, mais il est toujours bien engagé et la volonté de faire est toujours au rendez-vous* », souligne Altarea.

**A Cachan - site Campus**, la commune a souhaité amender le projet avec une prise en compte encore plus forte des aspects environnementaux de la même façon qu'elle aère lancé un appel d'offres début 2020 pour sélectionner un aménageur qui réalisera les espaces publics et coordonnera tous les projets. « *L'aménageur devrait bientôt être désigné ce qui permettra une entrée prochaine dans une phase opérationnelle* », mise Altarea.

**A Charenton-Bercy**, à cheval entre la commune du Val-de-Marne et le XIIème arrondissement de Paris, la zone d'aménagement concerté (ZAC) est en cours de création pour un dépôt du permis de construire prévu pour mi-2022, déclare Bouygues Immobilier.

**A Chelles, rare ville de Seine-et-Marne** en dehors du périmètre métropolitain, les mises au point urbanistiques et architecturales se poursuivent avec la ville dans l'optique de déposer un permis de construire de la première tranche au 2nd semestre 2021. En attendant, les procédures environnementales et d'étude d'impact se poursuivent, conditionnant la modification du plan local d'urbanisme nécessaire à l'opération et donc au premier dépôt de permis de construire, précise Atland.

**A Clichy-la-Garenne (92)**, le groupe Duval travaille sur les dossiers d'autorisations pour la Maison du Peuple.

**A Clichy-sous-Bois (93) - site Terrains Leclair**, Nexity entend déposer un permis de construire en 2021, « *en cohérence avec les attentes de la Ville et des habitants* ».

**A Corbeil-Essonnes - site « Ancien hôpital Gilles-de-Corbeil »**, Altarea a effectué des sondages complémentaires, dont les résultats ont remis l'équilibre économique global du projet. À croire en d'autres termes le projet a été abandonné.

**A Evry et Courcouronnes**, désormais fusionnées sous le nom d'Evry-Courcouronnes, le site « Canal Europe Tour H, Hôpital Louise Michel » devrait faire l'objet d'un permis de construire en 2022 pour les 50.000 m<sup>2</sup> neufs. Pour la réhabilitation de la tour H, le montage est en cours dans l'attente d'un accord de cofinancement entre la région Île-de-France et le département de l'Essonne, poursuit Bouygues Immobilier. En revanche, le projet lié au Génopole a été abandonné. « *Après un an d'études approfondies en lien étroit avec les collectivités, les différentes hypothèses n'étaient pas concluantes* », écrit Linkcity.

**A Issy-les-Moulineaux - ZAC Léon Blum, îlot E**, Icade communique sur un permis de construire en cours d'instruction avec un démarrage prévisionnel des travaux en 2024.

**Au Bourget**, le groupe Duval n'est guère plus disert que pour Clichy-la-Garenne : « *nous travaillons sur les dossiers d'autorisation* », lâche-t-il à propos du site « Entonnement Est du Grand Paris Express ».

**Au Kremlin-Bicêtre**, dans le secteur de la gare, l'emprise foncière est aujourd'hui utilisée pour la construction de l'extension de ligne 14 et sera libérée qu'en 2024. « *Nous attendons 2022 pour travailler les PC en lien avec la nouvelle municipalité conformément au planning prévisionnel* », relève Altarea.

**Aux Lilas, Cibex** témoigne d'aléas techniques gérés par une reprise de l'implantation de certains bâtiments et d'une révision du projet présentée à la population en 2019, en vue d'une signature à l'été 2021.

**A Lieusaint - Carré Sénart**, le permis de construire a été obtenu et purgé, si bien que le projet est en cours de commercialisation, explique Sopic.

**A Limeil-Brévannes - site « Cœur de ville »**, Quartus assure que le concours a été l'occasion pour la municipalité d'étendre sa réflexion sur un périmètre plus large concernant la revitalisation de son centre-ville. Tant est si bien que le groupe immobilier se revendique désormais comme assistant à la maîtrise d'ouvrage sur l'évolution urbaine de l'ensemble du cœur de ville.

**A Montreuil, la reconversion de l'usine EIF**, le projet est en reconversion à la demande de la ville, avec un travail de concertation des différents acteurs, avoue Bouygues Immobilier.

**A Morangis - site de l'Armée Leclerc**, Paris Sud Aménagement qui a obtenu le permis de construire consulte les entreprises afin de lancer la commercialisation début juin 2021.

**A Nanterre, sur le site « Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH)»**, le foncier appartenant au CASH a été acquis par Icade, lui permettant d'envisager de signer en juin 2021 une promesse de vente pour le périmètre socle. Suivie d'un dépôt du permis de construire au quatrième trimestre 2021, le démarrage des travaux de démolition sur le premier socle mi-2022 et la livraison prévisionnelle mi-2026. Pour le projet situé place de la Boule, la livraison du terrain par l'aménageur SEMNA est prévue pour fin 2021, dit Ogic.

**A Nogent-sur-Marne**, sur le site de Plaisance-sur-Marne, le projet a été mis en standby puis arrêté par la ville car elle n'avait finalement pas les terrains.

**A Noisy-le-Grand (93)** sur le site de l'ancienne école Louis-Lumière, les dernières validations sont en cours entre la commune et l'aménageur EPAMARNE afin de permettre la signature d'une promesse de vente début juillet. De la même manière, la préparation des permis de construire a déjà débuté pour un premier dépôt fin septembre-début octobre 2021, un démarrage opérationnel en 2022 et une livraison en 2024-2025, détaille BNP Paribas Real Estate.

**A Noisy-le-Sec (93)** site « Plaine Ouest », les permis de construire ont été délivrés en février et mars 2020. Les travaux de construction ont commencé début 2021 sur le premier lot. Le second sera acquis par Bouygues Immobilier dès lors que l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) en sera propriétaire.

Toujours à **Noisy-le-Sec, pour le site « Pont de Bondy-Triangle Ouest »**, les actes authentiques ont été signés fin 2020, faisant démarrer le chantier le 15 avril dernier, avec comme objectif de livrer l'opération d'ici à l'été 2023, liste Linkcity.

**A Pantin**, le projet n'est jamais sorti. « *Il n'y avait pas de volonté très claire de la ville* », regrette le directeur général de Demathieu Bard Immobilier, Philippe Jung.

**A Paris - porte de Saint-Ouen**, BNP Paribas Real Estate « attend » la délivrance du permis de construire cet été pour un démarrage du chantier au premier trimestre 2022. « *A ce stade, tout se déroule normalement malgré la complexité du projet. On suit le processus normal d'une opération parisienne* », concède la filiale immobilière de la banque BNP Paribas.

**A Paris - rue du Soleil**, l'architecte Nathalie Couineau a signé en septembre 2019 une promesse de bail ainsi qu'une convention d'occupation temporaire. Elle est désormais sur le point de finaliser la levée des conditions suspensives et vise un passage au Conseil de Paris au mois de juillet. Objectif : signer le bail dans la foulée et démarrer le chantier en septembre.

**A Paris - quai de Bercy-Charenton**, à la frontière de la capitale et de Charenton-le-Pont (94), l'acade parie sur une livraison en 2025-2026.

Toujours à Paris, cette fois **dans le XVème arrondissement**, le site « Quai d'Issy », le projet a été validé au Conseil de Paris le 11 mars 2022, et le permis déposé vendredi dernier. A tel point que les travaux débuteraient à l'été 2022 pour une livraison au premier semestre, énumère Bouygues Immobilier.

Direction maintenant la **porte de Vanves-porte de Brancion** dans le XIVème. « *L'objectif est de sortir le projet en fin d'année pour la partie parisienne et courant 2022 pour la partie vanvéenne* », écrit-on chez Woodeum.

A la frontière cette fois de **Pierrefitte-sur-Seine et de Stains**, en Seine-Saint-Denis, Atland a été le premier à poser la première pierre du premier concours Inventons la métropole en mars 2019, soit un an et demi après la désignation des gagnants. Les bâtiments ont été livrés.

**A Romainville**, rue de la Commune de Paris, du fait de l'intercommunalité Est-Ensemble qui a revu son plan local d'urbanisme intercommunal, le permis de construire sera déposé fin juillet 2021 avant le démarrage des travaux en 2022 et une livraison prévue en 2024, confesse-t-on chez Alsei.

**A Rueil-Malmaison**, dirigée par le président de la métropole du Grand Paris, sur le site de **l'Écoquartier de l'Arsenal**, la commercialisation a été lancée par Altarea en septembre 2020, avec des travaux qui devraient démarrer en juillet 2021.

En revanche sur le site **Jean Jaurès**, Giboire écrit n'avoir « *pas de retour de la ville* ».

A **Saint-Denis**, l'ancienne piscine municipale est aux mains de l'exploitant Cultplace. Maxime Stzulcman, dont l'associé est à l'origine de la Bellevilloise à Paris, veut déposer le permis de construire en septembre 2021. « *Le nouveau maire [Mathieu Hanotin, Ndlr] semble plutôt intéressé par le projet et le trouve intéressant. Les choses sont sur la bonne route* », ajoute-t-il.

A **Saint-Ouen-sur-Seine**, le changement de maire en 2020 a redonné du souffle aux deux projets. Pour le site du stade Bauer, le directeur général de Réalités Luc Belot a déposé le premier permis de construire le 31 mars et signé la promesse de vente avec le nouvel édile Karim Bouamrane le 8 avril. Suivront le lancement des travaux de mise en norme du stade le 19 mai et le dépôt du permis de construire le 30 juin.

Idem pour le site « **Marché aux Puces** » remporté par Novaxia. Son président Joachim Azan se félicite que le projet soit de nouveau à l'étude par la municipalité après avoir été bloqué par l'ancienne.

A **Sevrans**, pour les terrains **Montceuleux**, la concertation citoyenne est en cours dans la zone d'aménagement appartenant à l'aménageur d'Etat Grand Paris Aménagement, avec en ligne de mire un démarrage des travaux en 2023, estime Linkcity.

A **Thiais**, les secteurs **1 et 2** dits « **pont de Rungis - parcs en Scène** », Linkcity promet des premières livraisons début 2025 à Orly. Pour le secteur **3** dit « **pont de Rungis / Faubourg** », Vinci Immobilier rappelle que le programme a évolué depuis le concours, mais que les principes de base (diversification des habitats, des vues, place des espaces verts) ont été maintenus.

A **Vaucluse** - « **Jardin des sens** », comme à **Vaujours** - « **Centre-ville Fénelon** », c'est en cours de travaux selon Ogic.

A **Ville d'Avray**, les quatre sites constituant « **Cœur de ville partagé** » ont fait débat aux élections municipales, mais Demathieu Bard Immobilier espère déposer les permis de construire à l'été 2021.

A **Villemomble**, le site de l'ancien conservatoire est gelé par la volonté de la nouvelle municipalité. « *A notre grande stupeur, ils nous ont fait part de la décision du bureau municipal du 2 novembre dernier de ne pas donner suite au projet en évoquant que le maire précédent avait pris la décision seul sans consultation ce qui est évidemment faux* », évoque Altarea. « *Nous avons demandé à la métropole de bien vouloir intercéder auprès du maire afin que le projet puisse voir le jour* », poursuit le promoteur.

Interrogé sur ce point, le président de la métropole du Grand Paris Patrick Ollier a assuré que ses services étaient « *au travail pour trouver une solution* ». Son 5<sup>ème</sup> vice-président délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels Eric Cesari a, lui, tenu à souligner que « *l'arrêt d'un projet par un changement de municipalité peut arriver dans n'importe quel contexte* ». « *Inventons la métropole reste un facilitateur de projets* », a-t-il insisté.

A **Villeneuve-la-Garenne (92)** dans le quartier de la **Bongarde**, Sogeprom devrait signer les promesses de vente cet été avec, dans la foulée, le dépôt des permis de construire.

A **Vitry-sur-Seine**, Linkcity a glané deux sites : **le pôle Gare des Ardoines** - le premier immeuble sera livré avec la gare en 2025 - **et la ZAC Chérioux**. Ce dernier est toutefois sorti d'Inventons la métropole du Grand Paris en accord avec l'aménageur Sadev 94, mais « *différents projets sont à l'étude* », affirme le promoteur immobilier.

« *Il n'y a pas de catastrophe en vue* » a souligné Patrick Ollier en présentation de la 3ème édition, confirmant l'abandon du projet situé à **Gonesse** et la renégociation en cours à **Saint-Denis Pleyel** sur le volume de bureaux. Et ce avant de citer ses chiffres-clés pour les première et deuxième édition du concours: un site en commercialisation, 4 chantiers déjà lancés, 6 hectares d'agriculture urbaine, 14 permis de construire accordés, 15 hectares de surfaces végétalisées, 37 promesses de vente signées ainsi que 15.000 logements « *qui commencent à sortir du sol* ». « *Des villes nous ont remerciés car sinon, des promoteurs ne seraient jamais allés chez elles* », a-t-il conclu.



## En bref

### **GRAND PARIS : DES SITES BIENTOT REAMENAGES**

La métropole du Grand Paris a lancé hier la 3<sup>e</sup> édition de son concours d'urbanisme «Inventons la métropole». Le but ? Reconvertir des bureaux en logements, repenser d'anciennes friches industrielles et aménager des quartiers de gare. Les sites retenus seront annoncés en septembre. Au total, 77 sites avaient été réaménagés à la suite des deux premières éditions.



## La MGP lance la troisième édition d'Inventons la métropole du Grand Paris pour "relancer la machine" du bâtiment

Patrick Ollier, président LR de la métropole du Grand Paris et maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), a ouvert, jeudi 6 mai 2021, les candidatures à la troisième édition de l'appel à projets Inventons la métropole du Grand Paris. Trois thèmes ont été retenus pour celle-ci : la transformation des bureaux en logements, l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris express et la reconversion des friches. Les collectivités candidates ont jusqu'à la fin du mois de juin pour se faire connaître, l'annonce des sites retenus devant intervenir en septembre prochain.

Avec la crise sanitaire, "nous sentons que les investisseurs, les financiers, les promoteurs et les entreprises ont besoin de se relancer et d'avoir des chantiers", explique Patrick Ollier, président LR de la métropole du Grand Paris et maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Aussi, après avoir déployé son plan de relance à 110 millions d'euros, la MGP a lancé, jeudi 6 mai 2021, la troisième édition de l'appel à projets Inventons la métropole du Grand Paris pour "relancer la machine" et "créer des richesses et de l'emploi" en Île-de-France, selon Patrick Ollier.

Pour Inventons la métropole du Grand Paris 3, ce dernier a souhaité "faire quelque chose de nouveau" en choisissant trois thématiques dans l'air du temps : la transformation de bureaux en logements et la mutation du foncier bâti (bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux, de logements... vacants) ; l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris express, pour lesquels les projets ne sont pas arrêtés (1), avec l'objectif d'y implanter des espaces de télétravail, de coworking ainsi que des espaces de vie ; la reconversion des friches.

### Réponse à la crise sanitaire

Des sujets en lien avec les politiques gouvernementales en matière d'aménagement : certains projets pourraient ainsi bénéficier du fonds friches lancé dans le cadre du plan France relance (2) et tous devraient contribuer à la production de logements, encouragée par l'État en Île-de-France, et répondre à des critères environnementaux en matière de construction (bas carbone, HQE, zéro artificialisation nette, réversibilité et modularité des bâtiments...), explique Patrick Ollier.

Cet appel à projets intervient également en réponse à la crise sanitaire actuelle : le premier axe choisi vise notamment à "anticiper [s]es effets pervers" et ceux de la montée en puissance du télétravail "sur l'occupation des locaux d'entreprises", précise Patrick Ollier qui voit déjà les sociétés modifier leurs stratégies immobilières et abandonner des mètres carrés de bureaux dans sa commune. Enfin, le concours devrait également contribuer à intéresser les aménageurs à des communes "où ils n'auraient sinon pas mis les pieds" et ainsi à rééquilibrer l'aménagement du territoire de la métropole : sur les éditions précédentes, les deux tiers des projets portent sur le nord et l'est parisien, déficitaires en activités économiques, explique le président de la MGP, qui entend poursuivre ce travail avec cette troisième édition.

## Désignation des lauréats au printemps 2022

Pour celle-ci, la MGP retrouve ses partenaires habituels : l'État, la Banque des territoires qui intervient en tant qu'investisseur minoritaire à la demande des porteurs de projets, et la Société du Grand Paris. Ensemble, ils espèrent "faciliter les choses et déverrouiller les projets verrouillés", explique Patrick Ollier.

Car cinq ans après le lancement de la première édition du concours, force est de constater que la mise en œuvre des projets prend du temps. Sur les 77 sites retenus, 14 permis de construire et 37 promesses de ventes ont été déposés et quatre chantiers lancés. Quatre projets sont aujourd'hui remis en question par l'exécutif élu lors des dernières municipales, notamment à Villemomble et Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Pour éviter cela, les maires devront, pour cette troisième édition, signer une convention engageant la ville à la réalisation du projet. Un document "plus sécurisant qu'un accord donné au cours d'un jury sans valeur juridique", pour Patrick Ollier.

Dans cette nouvelle édition qui concerne également des fonciers privés (une nouveauté) et susceptibles de muter à court ou moyen terme, sous réserve de l'accord de la commune, la MGP comme l'État entendent intervenir "pour faciliter la résolution d'un désaccord entre les partenaires publics et privés, les maires...", aider à l'expertise des sites, répondre aux interrogations en matière de réglementation..., précise Paul Mourrier, directeur général des services de la MGP, qui souhaite valoriser l'expérience acquise lors des appels à projets précédents.

Les maires intéressés par une participation ont jusqu'à la fin du mois de juin pour proposer un site à la métropole qui annoncera en septembre prochain les fonciers retenus et l'ouverture des candidatures aux groupements professionnels, les lauréats étant désignés au printemps 2022.

---

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

### 5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

**Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info**



## Transformation de bureaux, réhabilitation de friches et quartiers de gares au menu d'IMGP3



La **métropole du Grand Paris** (MGP) a lancé jeudi l'appel à projets de la troisième édition de son appel à projets urbains innovants, "*le plus grand d'Europe*"

: Inventons la **métropole du Grand Paris** (IMGP). Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques, que le président de la Métropole, **Patrick Ollier** (LR), a déclinées lors d'une conférence de lancement, le 6 mai : la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19

, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements. "*Nous voulons anticiper les effets pervers du télétravail dans l'occupation des locaux d'entreprise*"

, a expliqué **Patrick Ollier**. Ce qui ne veut pas dire que tous les bureaux sélectionnés devront forcément changer d'affectation. L'objectif est de permettre une évolution vers une offre de formation, de coworking ou de télétravail hors de chez soi, par exemple. Mais aussi, pourquoi pas "en lieu culturel, ou en centre médical", a détaillé l'exécutif métropolitain.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "*activités productives*"

, des "*équipements d'intérêt collectif*"

et mener des programmes de logements. Concernant les quartiers de gare du Grand Paris Express

, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de *"modes actifs, doux et bas-carbone"*

et générateurs  
*"d'attractivité locale et métropolitaine"*

. Là aussi, est attendu le développement d'espaces de télétravail, des *"espaces de vie"*

, et des logements.  
Pas autant de candidatures

Du fait du choix de ces trois thématiques, **Patrick Ollier** s'attend à une édition *"probablement plus compliquée"*

que les deux précédentes.  
*"On ne sait pas combien il y aura de villes candidates"*

, a indiqué le président, qui s'attend à ce qu'il n'y en ait *"pas autant que pour IMG 1 et 2, forcément, puisqu'il faut que les villes qui ont déjà des sites digèrent les projets"*. *"Paris nous aidera sûrement"*

, a-t-il néanmoins glissé.

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis au concours. L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.

Quatre ou cinq sites en difficultés

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement, selon les chiffres de la MGP. Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et *"quatre chantiers"*

sont actuellement en cours, a fait savoir le président.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet *"n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création"*

, et fait valoir qu'il n'y a que *"quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup"*

, à cause principalement du remise en cause des projets à l'issue des municipales.

**Patrick Ollier** rappelle également que

*"ce sont 15.000 logements qui vont sortir du sol grâce à ces deux appels à projets, mais aussi 15 hectares végétalisés, 6,5 hectares d'agriculture urbaine, etc."*

.



# La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours "Inventons la métropole du Grand Paris"



La métropole du Grand Paris (MGP) a lancé l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la métropole du Grand Paris".

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements."Le Covid a développé le télétravail.

Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions", a expliqué à l'AFP Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). "On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux", a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut "chef d'orchestre" à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "activités productives", des "équipements d'intérêt collectif" et mener des programmes de logements. Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

## **Les futures gares du Grand Paris Express concernées**

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au

développement de "modes actifs, doux et bas-carbone" et générateurs "d'attractivité locale et métropolitaine". Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP. Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et "quatre chantiers" sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet "n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création", et fait valoir qu'il n'y a que "quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup". L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.

Source : *batirama.com*



## Quoi de prévu au menu d'Inventons la Métropole du Grand Paris saison 3?

© Givaga / Adobe Stock Jamais deux sans trois. Au cœur de la crise sanitaire et économique, la Métropole du Grand Paris vient de sortir de son chapeau une saison 3 d'Inventons la Métropole du Grand Paris. Les emprises foncières à reprendre, encore en cours d'identification, seront connues en septembre prochain. Les lauréats seront quant à eux désignés au printemps 2022. «Notre vocation est de participer à la relance économique et au rééquilibrage territorial, a notamment justifié le patron de la MGP, Patrick Ollier. Il faut donner un élan à la construction et permettre à des aménageurs de mettre les pieds dans des territoires où ils n'auraient jamais été.» Pour séduire les acteurs de la fabrique de la ville à participer au concours, son institution a concocté un menu à trois plats.

D'abord, l'institution créée en 2016 entend surfer sur la vague de la transformation de bureaux en logements. «Le contexte du Covid-19 favorise cette reconversion des bâtiments tertiaires», a déroulé Patrick Ollier. Au travers de ce prisme, l'édile de Rueil-Malmaison souhaite anticiper les «effets pervers» du télétravail dans l'occupation des locaux d'entreprises. Le président de la MGP a d'ailleurs indiqué qu'il était difficile, dans sa ville, de retenir des sociétés qui souhaitent consommer moins de mètres carrés de bureaux. «Ces reconversions permettront de densifier sans avoir à construire de nouveaux bâtiments», justifie-t-il encore. Pour rappel, la municipalité parisienne a fait de la transformation de bureaux en logements le fil rouge de Réinventer Paris 3. «Ce nouvel appel à projets répond à trois sémantiques majeures : celles de développer, d'accueillir et de loger», a salué Marianne Louradour, directrice régionale Île de France de la Banque des territoires.

«Verrues»

Ensuite, l'institution — et ses 131 communes qui la composent — souhaite mettre sous les feux des projecteurs des friches urbaines à reconverter. L'objectif? Réimplanter des «activités productives», des «équipements d'intérêt collectif» et faire éclore des unités résidentielles. «Avec Inventons la Métropole 1 et 2, 15 000 logements», se félicite Patrick Ollier. Comparant ces emprises foncières à des «verrues» dans l'aménagement des villes, le président de la MGP se présente comme un facilitateur urbain. «Ce mouvement de reconquêtes des friches, il nous faut l'accélérer. Nous souhaitons déverrouiller et faciliter les projets bloqués depuis des années.» Dernier plat au menu de ce concours d'urbanisme : les quartiers de gares, dont celles du Grand Paris Express. Ici et là, l'ambition est de contribuer au développement de «modes actifs, doux et bas carbone». «Rien que pour les gares, nous pourrions être partenaires sur tout», a souligné Jean-François Monteils, nouveau patron de la Société du Grand Paris. En février dernier, les deux entités publiques ont signé une convention de partenariat pour l'aménagement du territoire métropolitain.

«Pas de catastrophe en vue»

Interpellé sur la longue mise en œuvre des 77 projets d'Inventons la Métropole du Grand Paris 1 et 2, Patrick Ollier a égrainé quelques chiffres : «14 permis de construire ont été accordés, quatre chantiers sont lancés et 37 promesses de ventes ont été signées.» Selon son institution, les éditions de 2017 et de 2019 du concours généreront 9,2 Mds€ d'investissements dans 70 communes. «Plusieurs villes nous ont remerciés, car sinon, des promoteurs ne seraient jamais allés chez elles.» À propos des quatre sites où les projets sont remis en question ou bloqués, le maire de Rueil-Malmaison a précisé qu'«il n'y a pas de catastrophes en vue». Confirmant

l'abandon du projet basé à Gonesse, le président de la MGP a aussi fait savoir que ses équipes cherchent une solution pour le programme d'Altarea de Villemomble sur le site de l'ex-conservatoire. «L'arrêt d'un projet par un changement de municipalité peut arriver dans n'importe quel contexte», a abondé Eric Cesari, cinquième vice-président délégué à la stratégie et aux partenariats institutionnels de la Métropole.

Avec la saison 3 d'Inventons la **Métropole du Grand Paris**, **Patrick Ollier** entend prouver à ceux qui en douteraient encore qu'il reste un «chef d'orchestre» à l'échelle infrarégionale. Des départements à la région aux projets d'aménagement sur les 131 communes qui composent... la MGP depuis 2016.



# En Île-de-France, la Métropole du Grand Paris veut transformer des bureaux en logements

Jeudi 6 mai 2021, un nouveau concours "Inventons la Métropole du Grand Paris " a été lancé avec pour principal objectif de transformer des bureaux en logements. Détails.

Par

**Maxime Gil** Publié le 7 Mai 21 à 8:14



La troisième édition du concours « Inventons la métropole du Grand Paris » a été lancé jeudi 6 mai 2021. (©Maxime Gil / Actu Hauts-de-Seine)

C'est un appel à projet régional parmi les plus importants d'Europe. Le concours « Inventons la métropole du Grand Paris » a permis de lancer en 2017 (candidatures en 2016) et 2019 (candidatures en 2018) d'importants projets d'aménagement urbain. Dans un contexte différent en raison du Covid-19, la Métropole du Grand Paris (MGP) a tout de même mis en place une troisième édition, lancée **jeudi 6 mai 2021**. Du logement, du coworking ou du médical

Et pas question de financer des projets de construction à tout-va. Le président **Patrick Ollier (LR)** a annoncé axer le concours sur la reconversion de bureaux et la mutation du bâti existant.

Il s'agira de projets à mener sur des immeubles dont le taux de vacance est important ou nécessitant une importante réhabilitation afin de les reconvertir en habitations.

Un évènement en présence de @patrick\_ollier, Jacques-Alain Bénisti, @ericcesari, @geoffroyboulard, Richard Dell'Agnola, Pierre-Antoine Molina, Jean-François Monteils, @BdT\_IDF et @sylvainraifaud#IMGP3pic.twitter.com/7Uvg69jVyo

— Métropole du Grand Paris (@GrandParisMGP) May 6, 2021

Pour le maire de **Rueil-Malmaison**, il s'agit « d'anticiper les effets pervers du télétravail dans l'occupation des locaux d'entreprise. Le télétravail change la nature des rapports à

l'entreprise. Même s'il va baisser après le Covid-19, il va rester à un niveau élevé après la Covid » prédit l'élu.

Si au regard de la tension sur le marché immobilier la création de logements devrait être privilégiée, des espaces de coworking, de formation, d'enseignement, de culturel ou encore de médical pourraient également voir le jour. Pour l'heure, les sites sont en cours d'identification.

Les lauréats connus dans un an

Mais cette troisième édition de l'appel à projets vise également à reconvertir des friches industrielles, dont les terrains ont été abandonnés depuis plusieurs années et qui apparaissent comme des « verrues » dans les communes.

Enfin, la MGP veut s'inscrire dans les opérations d'aménagement des gares franciliennes, notamment auprès des municipalités concernées par l'arrivée du Grand Paris Express sur leur territoire.

L'annonce des sites retenus aura lieu au mois de septembre. Les lauréats du concours, eux, seront annoncés au printemps 2022.

Partagez

- Partagez sur Facebook
- **Métropole du Grand Paris** veut transformer des bureaux en logements&via=actufr" title="Partagez sur Twitter - Nouvelle fenêtre">Partagez sur Twitter
- **Métropole du Grand Paris** veut transformer des bureaux en logements&body=En Île-de-France, la **Métropole du Grand Paris** veut transformer des bureaux en logements%20:%20https://actu.fr/societe/en-ile-de-france-la-metropole-du-grand-paris-v-eut-transformer-des-bureaux-en-logements\_41646980.html" title="Partagez par mail - Nouvelle fenêtre"> Partagez par Mail

- Copié !

[https://actu.fr/societe/en-ile-de-france-la-metropole-du-grand-paris-veut-transformer-des-bureaux-en-logements\\_41646980.html](https://actu.fr/societe/en-ile-de-france-la-metropole-du-grand-paris-veut-transformer-des-bureaux-en-logements_41646980.html)

# La métropole du Grand Paris mise sur la reconversion de bureaux en logements

BureauBureauAujourd'hui à 13:51



La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme (©Lionel Bonaventure - AFP)

Avec le Covid et le développement du télétravail, la gestion des bureaux vides est un véritable enjeu. La **métropole du Grand Paris** a lancé l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme.

(BFM Immo) - La **métropole du Grand Paris** (MGP) a lancé l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la **métropole du Grand Paris**", dans un contexte épidémique favorisant la "reconversion de bureaux en logements". Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements.

"Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions", a expliqué à l'AFP **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris** et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). "On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux", a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut "chef d'orchestre" à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent. A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "activités productives", des "équipements d'intérêt collectif" et mener des programmes de logements.

#### Des sites en cours d'identification

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours. Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de "modes actifs, doux et bas-carbone" et générateurs "d'attractivité locale et métropolitaine".

Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express. Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP. Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et "quatre chantiers" sont actuellement en cours, indique

#### **Patrick Ollier.**

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet "n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création", et fait valoir qu'il n'y a que "quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup". L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.

Avec AFP

## ***Métropole du Grand Paris : La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme***

L'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, «Inventons la **métropole du Grand Paris**» a été officiellement jeudi dernier dans un contexte épidémique favorisant la «reconversion de bureaux en logements». Elle est à nouveau organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris (SGP) et la Banque des Territoires, partenaires historiques d'IMGP. «Dans la dynamique du plan métropolitain de relance, ce concours vise notamment à soutenir le secteur de l'immobilier et du bâtiment afin de créer de la richesse, de la valeur ajoutée et de l'emploi» insiste **Patrick Ollier** président de la MGP «L'Etat est heureux d'accompagner Inventons la MGP3 car ce concours est la mise en œuvre concrète d'un des engagements que nous avons pris dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique que nous avons signé le 18 mars. Cette initiative innovante permettra de mieux répondre à la demande de logements, mais aussi de penser la transition écologique et la mixité des espaces urbains. Les thèmes de cette 3e édition sont en résonance avec les politiques publiques de l'Etat» a ajouté Pierre-Antoine Molina, Secrétaire Général aux Politiques Publiques de la Préfecture de région

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements. «Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions» a expliqué **Patrick Ollier** lors d'une conférence de presse. «Nous voulons anticiper les effets pervers du télétravail dans l'occupation des locaux d'entreprise en proposant de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nou-

veaux», a-t-il ajouté. Elle souhaite également favoriser «la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des activités productives, des équipements d'intérêt collectif et mener des programmes de logement». Pour les quartiers de gare, la MGP favorisera «les programmes contribuant au développement de modes actifs, doux et bas-carbone et générateurs d'attractivité locale et métropolitaine». Là aussi, est attendu le développement d'espaces de télétravail, des espaces de vie, et des logements. «Ses trois grandes thématiques répondent à un besoin réel. Nous allons notamment créer des logements mais aussi repenser et innover pour instituer des espaces de télétravail, de

### ***Le 2ème Prix International est lancé***

L'appel à candidature pour la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements a été lancé le 6 Mai par l'association Paris-IDF Capitale Économique et la Maison de l'architecture IDF. Elle s'inscrit dans le prolongement du succès de l'édition 2019 qui avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-Le-Pont. Ensuite dans un environnement politique qui a consacré l'importance de cet enjeu depuis la signature en février 2018 de la convention entre le Ministère du logement et les 10 principaux acteurs immobiliers de la place de Paris. Mais aussi avec l'annonce par la ville de Paris d'un appel à projets pour convertir 60.000 m2 de bureaux vacants en logements et grâce à l'engagement de la MGP dont la troisième édition de «inventons la MGP» fera une large part à l'enjeu de la transformation de bureaux en logements. Ce Prix international 2021 présidé par le président de la MGP, distinguera une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage. «Il valorisera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en mettant en valeur des réalisations exemplaires, en facilitant le dialogue entre les différents intervenants du projet (maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises), en favorisant une réflexion architecturale innovante et en sensibilisant les élus à l'intérêt qu'ils ont à bénéficier d'un bâti vivant et rénové» indique ces deux entités qui s'attachent à compléter cette initiative par un prix «coup de cœur du jury» décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne

coworking, ainsi que des lieux de vie autour des différentes gares. Pour cela, la Métropole va jouer un rôle d'accompagnateur auprès des maires chargés de ces aménagements» indique Jacques-Alain Benisti en charge du suivi «Inventons la MGP» et des grandes opérations métropolitaines

**Patrick Ollier** s'attend à une édition probablement plus compliquée que les deux précédentes. On ne sait pas combien il y aura de villes candidates, en tous les cas, pas autant que pour IMGP 1 et 2, forcément, puisqu'il faut que les villes qui ont déjà des sites digèrent les projets». A travers ce concours, la MGP se veut «chef d'orchestre» à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région IDF, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent. Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement. «Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et quatre chantiers sont actuellement en cours, indique **Patrick Ollier** qui souligne, face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, «qu'un projet n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création», et fait valoir qu'il n'y a que «quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup, à cause principalement de la remise en cause des projets à l'issue des municipales. Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours. L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022. «La Banque des Territoires croit beaucoup à cette formule, à ce processus souple et ouvert qui permet de fédérer plusieurs acteurs en même temps, au même moment, sur un même projet : des start-ups, des grandes entreprises, des promoteurs, des acteurs publics et privés. Capable de fertiliser l'innovation, cet appel à projets impulse une dynamique collective permettant de mettre en valeur et de rendre visible les projets sur l'ensemble des communes de la MGP» indiquait Marianne Louradour Directrice régionale de la Banque des Territoires

# LANCLEMENT DE LA 3<sup>E</sup> ÉDITION D'INVENTONS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

**Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et Jacques-Alain Benisti, conseiller, notamment en charge du suivi du concours, viennent de lancer la troisième édition de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris", en présence de nombreuses personnalités du territoire.**



*Annonce des finalistes de la deuxième édition du concours.*

“Inventons la Métropole du Grand Paris” (IMGP) « s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe ». Les deux premières éditions ont suscité une immense mobilisation, preuve de l'attractivité du territoire métropolitain. Forte de ce succès, la Métropole lance une troisième édition comprenant plusieurs nouveautés. IMGP 3 s'inscrit dans la continuité des deux précédentes et dans la dynamique du plan de relance métropolitain et du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), que la Métropole a signé avec l'Etat en

mars dernier.

## Trois thématiques phares

Organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de transformation immobilière d'action logement, IMGP 3 s'articule autour de trois thèmes, visant le renouvellement de la ville, pour un territoire durable, équilibré et résilient.

## n La reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant

Ce thème privilégiera l'identification de fonciers bâtis vacants : bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et bâtiments publics. Le déploiement et la généralisation du télétravail induit par la crise sanitaire a considérablement modifié les manières de travailler et pose la question du devenir de ces immeubles de bureaux.

n **La reconversion des friches urbaines.** Il s'agira de terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou affectation (friches économiques, commerciales, industrielles, sites militaires délaissés, grands équipements ou infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles).

n **L'aménagement des quartiers de gare.** Cette thématique comprend tout type de fonciers situés autour de gares existantes ou futures,

notamment les gares du Grand Paris Express.

Les projets retenus dans le cadre d'IMGP 3 devront « viser prioritairement des objectifs d'accompagnement du renouvellement urbain et des mutations du territoire métropolitain par la requalification du bâti existant, la production de logements, la réduction de l'étalement urbain par une limitation de l'artificialisation des sols et la mixité programmatique et fonctionnelle ». Par ailleurs, forte des retours d'expérience des deux premières éditions, la Métropole du Grand Paris apporter des nouveautés, portant sur la possibilité de proposer des fonciers appartenant aux propriétaires – publics, parapublics ou privés –, une sécurisation et une simplification de la procédure et un suivi renforcé durant toute la durée des opérations.

Pour Patrick Ollier, « les trois grandes thématiques répondent à un besoin réel. Nous allons notamment créer des logements, mais aussi repenser et innover pour instituer des espaces de télétravail, de coworking, ainsi que des lieux de vie autour des différentes gares. Pour cela, la Métropole va jouer un rôle d'accompagnateur auprès des maires chargés de ces aménagements ».

De son côté, Pierre-Antoine Molina, Préfet, secrétaire général aux



► 11 mai 2021

Poli-tiques publiques de la préfecture de la Région d'Île-de-France, précise que « La Société du Grand Paris est partenaire de cet appel à projets depuis 2016 et le demeurera de manière accentuée pour cette 3 e édition qui portera spécialement la thématique de l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express, une question majeure qui doit être abordée en partenariat avec toutes les parties prenantes et notamment avec les maires. » Et Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris d'ajouter : « La Banque des terri-toires est un partenaire de la première heure d'IMGP car nous croyons beaucoup

à cette formule, à ce processus souple et ouvert qui permet de fédérer plusieurs acteurs en même temps, au même moment, sur un même projet : des start-up, des grandes entreprises, des promoteurs, des acteurs publics et privés. Capable de fertiliser l'innovation, cet appel à projets impulse une dynamique collective permettant de mettre en valeur et de rendre visible les projets sur l'ensemble des communes de la Métropole du Grand Paris. » n



### CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA 3 E EDITION

- **6 mai 2021** : Lancement de la consultation auprès des communes et partenaires jusqu'au 30 juin 2021
- **Septembre 2021** : Annonce des sites retenus et ouverture des candidatures - **Printemps 2022** : Désignation des lauréats ■



# PARIS : Reconversion de bureaux en logement et de friches des quartiers de gare

## INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS 3

06 Mai2021

Written by Floriane. Posted in INFOS NATIONALES



Patrick OLLIER\*, Président de la Métropole du Grand Paris et Jacques-Alain BENISTI, Conseiller délégué auprès du Président en charge du suivi « *Inventons la*

Métropole du Grand Paris » et des grandes opérations métropolitaines, ont lancé aujourd'hui, jeudi 6 mai 2021, la 3e édition de l'appel à projets « *Inventons la Métropole du Grand Paris* ».

« *Inventons la Métropole du Grand Paris* » (IMGP) s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Les deux premières éditions ont suscité une immense mobilisation, preuve de l'attractivité du territoire métropolitain.

Forte de ce succès, la Métropole lance une 3e édition comprenant plusieurs nouveautés. IMGP 3 s'inscrit dans la continuité des deux précédents concours, mais aussi dans la dynamique du plan de relance métropolitain et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), que la Métropole a signé avec l'Etat en mars dernier. **3**

**thématiques phares pour cette 3e édition !** Organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de Transformation Immobilière d'Action Logement, IMGP 3 s'articule autour de trois thèmes, visant le renouvellement de la ville, pour un territoire durable, équilibré et résilient.

### **La reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant**

Ce thème privilégiera l'identification de fonciers bâtis vacants : bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et bâtiments publics. Le déploiement et la généralisation du télétravail induit par la crise sanitaire a considérablement modifié les manières de travailler et pose la question du devenir de ces immeubles de bureaux.

## La reconversion des friches urbaines

Il s'agira de terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou affectation (friches économiques, commerciales, industrielles, sites militaires délaissés, grands équipements ou infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles).

## L'aménagement des quartiers de gare

Cette thématique comprend tout type de fonciers situés autour de gares existantes ou futures, notamment les gares du Grand Paris Express. **De grandes nouveautés et un objectif affirmé de rééquilibrage territorial, d'attractivité et de transition écologique**

Les projets retenus dans le cadre d'IMGP 3 devront viser prioritairement des objectifs d'accompagnement du renouvellement urbain et des mutations du territoire métropolitain par la requalification du bâti existant, la production de logements, la réduction de l'étalement urbain par une limitation de l'artificialisation des sols et la mixité programmatique et fonctionnelle. Par ailleurs, forte des retours d'expérience des deux premières éditions, la **Métropole du Grand Paris** tient à compléter l'appel à projets en y apportant des nouveautés portant sur la possibilité de proposer des fonciers appartenant aux propriétaires publics, parapublics ou privés, une sécurisation et une simplification de la procédure et un suivi renforcé durant toute la durée des opérations. « *Inventons la **Métropole du Grand Paris** s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Cette 3e édition sera à nouveau organisée en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris et la Banque des Territoires, partenaires historiques d'IMGP. Dans la dynamique du plan métropolitain de relance, ce concours vise notamment à soutenir le secteur de l'immobilier et du bâtiment afin de créer de la richesse, de la valeur ajoutée et de l'emploi. Comme cela a été le cas pour les 77 sites des deux premières éditions, nous permettrons à des aménageurs de participer au rééquilibrage territorial, l'un des enjeux essentiels de la Métropole* ». **Patrick OLLIER**, Président de la **Métropole du Grand Paris**. « *Les trois grandes thématiques d'Inventons la **Métropole du Grand Paris** 3 répondent à un besoin réel. Nous allons notamment créer des logements mais aussi repenser et innover pour instituer des espaces de télétravail, de coworking, ainsi que des lieux de vie autour des différentes gares. Pour cela, la Métropole va jouer un rôle d'accompagnateur auprès des maires chargés de ces aménagements* ». Jacques-Alain BENISTI, Conseiller délégué auprès du Président en charge du suivi « *Inventons la **Métropole du Grand Paris** » et des grandes opérations métropolitaines. « *L'Etat est heureux d'accompagner Inventons la **Métropole du Grand Paris** 3 car ce concours est la mise en œuvre concrète d'un des engagements que nous avons pris dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique que nous avons signé le 18 mars dernier. Cette initiative innovante et utile permettra de mieux répondre à la demande de logements, mais aussi de penser la transition écologique et la mixité des espaces urbains. Les thèmes de cette 3e édition sont particulièrement en résonance avec les politiques publiques de l'Etat* ».*

Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire Général aux Politiques Publiques de la Préfecture de la région d'Île-de-France. « *La Société du Grand Paris est partenaire de cet appel à projets depuis 2016 et le demeurera de manière accentuée pour cette 3e édition qui portera spécialement la thématique de l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express, une question majeure qui doit être abordée en partenariat avec toutes les parties prenantes et notamment avec les maires.* » Jean-François MONTEILS, Président du Directoire de la Société du Grand Paris. « *La Banque des Territoires est un partenaire de la première heure d'IMGP car nous croyons beaucoup à cette formule, à ce processus souple et ouvert qui permet de fédérer plusieurs acteurs en même temps, au même moment, sur un même projet : des start-ups, des grandes entreprises, des promoteurs, des acteurs publics et privés. Capable de fertiliser l'innovation, cet appel à projets impulse une dynamique collective permettant de mettre en valeur et de rendre*

visible les projets sur l'ensemble des communes de la **Métropole du Grand Paris** ». Marianne LOURADOUR, Directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires. « *Ce qui caractérise Inventons la **Métropole du Grand Paris** est la démarche de partage et d'accompagnement portée par la Métropole. Il s'agit d'un facilitateur de projets qui ne remplace pas la volonté politique des maires mais reste un levier fort permettant de mettre en place des aménagements innovants et structurants pour les communes* ». Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels. « *La Métropole regardera plus particulièrement dans les projets tout ce qui concerne les nouveaux usages et les méthodes innovantes. Nous inviterons les lauréats à la modularité et à la mutualisation des espaces afin de bâtir une Métropole agile favorisant l'innovation.* » Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation Numérique.

#### **CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA 3<sup>e</sup> EDITION :**

6 mai 2021 : Lancement de la consultation auprès des communes et partenaires jusqu'au 30 juin 2021  
Septembre 2021 : Annonce des sites retenus et ouverture des candidatures  
Printemps 2022 : Désignation des lauréats

#### **LES CHIFFRES-CLÉS DES DEUX PRÉCÉDENTES ÉDITIONS :**

77 sites répartis dans 70 communes Plus de 2860 places de stationnement vélo développées 26 projets inscrits dans une démarche d'économie circulaire 6,5 hectares dédiés à l'agriculture urbaine 15,6 hectares de surfaces végétalisées 6,5 hectares d'espaces extérieurs à usage public 13 000 logements programmés 70% des projets sont situés dans un secteur de renouvellement urbain (secteur de Quartiers Prioritaires de la Ville) 66 % des projets participent à la mixité sociale 10 % des surfaces construites sont dédiées aux équipements et aux services 46 % des projets sont situés dans un rayon d'1 km autour d'une gare du Grand Paris Express

#### **A propos de la Métropole du Grand Paris :**

La **Métropole du Grand Paris** est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La **Métropole du Grand Paris** exerce les compétences suivantes : – Développement et aménagement économique, social et culturel ; – Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; – Aménagement de l'espace métropolitain ; – Politique locale de l'habitat ; – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

\*En présence d'Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie et aux Partenariats Institutionnels, Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation Numérique, Richard DELL'AGNOLA, Vice-président délégué au suivi du Grand Paris Express, Sylvain RAIFAUD, Président du groupe « *Ecologiste, Social et Citoyen*

», Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire Général aux Politiques Publiques de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Olivier KLEIN, Président du Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, Jean-François MONTEILS, Président du Directoire de la Société du Grand Paris et Marianne LOURADOUR, Directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires.



## Patrick Ollier (Métropole du Grand Paris) donne le coup d'envoi d'IMGP3

[immoweb.fr/bureaux/actualite/patrick-ollier-metropole-du-grand-paris-donne-le-coup-denvoi-dimgp3](http://immoweb.fr/bureaux/actualite/patrick-ollier-metropole-du-grand-paris-donne-le-coup-denvoi-dimgp3)

6 mai 2021



**C'est en format visio-conférence que le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, a donné le coup d'envoi du troisième appel à projets pour transformer la métropole : « Inventons la Métropole du Grand Paris 3 ». Ce nouveau chapitre s'inscrit à la fois en droite ligne avec les éditions précédentes et « dans la dynamique du plan de relance métropolitain » a-t-il souligné.**

La Métropole du Grand Paris a souhaité l'orienter autour de trois thèmes, visant à porter le renouvellement de la ville, « pour un territoire durable, équilibré et résilient ». Ceci en partenariat avec divers acteurs institutionnels au travers d'engagements contractualisés avec l'Etat : la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires ou encore la Foncière de Transformation Immobilière d'Action Logement.

Les thématiques retenues sont : la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant ; la reconversion des friches urbaines et d'aménagement des quartiers de gare. A noter que, pour cette édition, les sites appartenant à des propriétaires privés (entreprises industrielles, ex-grands propriétaires publics, fonds d'investissement...) et susceptibles de muter à court ou moyen terme sont éligibles, sous réserve de l'accord de la commune...



## Inventons la Métropole : « 3 e appel à projets pour rééquilibrer les territoires » ( Patrick Ollier , MGP)

- Reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant. Cette thématique privilégiera l'identification de fonciers bâtis : bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et de logements, caractérisés par une importante vacance ou par des enjeux de requalification. Il pourra s'agir d'équipements ou de bâtiments patrimoniaux, vacants ou obsolètes, à valoriser. La mise à disposition de ces sites vise notamment à favoriser la transformation d'immobilier vacant en logements, mais également à promouvoir la mixité des programmes et des usages ;
- Reconversion des friches urbaines. Les sites sont des terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou leur affectation. Il s'agit de friches économiques, commerciales, industrielles, de sites militaires délaissés, de grands équipements ou d'infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles. Ces sites seront notamment adaptés à l'implantation ou la réimplantation d'activités productives en zone urbaine (industrielles, logistiques, artisanales), d'activités développant de nouveaux usages et modèles économiques, d'équipements d'intérêt collectif (enseignement, culturel, médical, social, sportif ou récréatif), et de programmes mixtes intégrant du logement ;
- Aménagement des quartiers de gare. Il s'agit de sites s'appropriant à accueillir des nouvelles gares ou de nouvelles polarités en lien avec les centralités déjà existantes et adaptées au contexte local. Les programmes proposeront des opérations génératrices d'attractivité locale et métropolitaine (équipements collectifs : culture, art, sport, santé, bien-être, mobilité, lieux de rencontre et d'échanges, tiers-lieux).

Telles sont les 3 thématiques de la 3 e édition de l'appel à projet « Inventons la **Métropole du Grand Paris**

- Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 131 communes. Le conseil métropolitain de la MGP compte 209 délégués et le bureau 30 élus. Création : 2016 Population : 7,2...

» présentés, par Patrick Ollier

Maire @ Mairie de Rueil-Malmaison • Président @ **Métropole du Grand Paris** (MGP), président de la **Métropole du Grand Paris**, le 06/05/2021, en présence de Pierre-Antoine Molina, secrétaire général aux politiques publiques à la préfecture d'Île-de-France, de Jacques-Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne, et chargé, au sein de la MGP

**Métropole du Grand Paris**, du suivi de ces appels à projets urbains innovants ( APUI Appel à projet urbain innovant ) et Jean-François Monteils

Président @ Chambre régionale des comptes Nouvelle Aquitaine • Président du conseil d'administration @ Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) • Président du directoire ..., président de la SGP

Société du Grand Paris

. Désignation des lauréats : printemps 2022.

« Les communes membres de la MGP sont invitées à proposer les sites qu'elles souhaitent présenter au concours d'ici à l'été 2021. La Métropole recevra les

candidatures dès septembre 2021, pour une désignation des lauréats au printemps 2022. Notre objectif est de rééquilibrer les territoires », dit **Patrick Ollier**.

L'état d'avancement des appels à projets « Inventons la Métropole Grand Paris » 1 et 2

« 90 % des projets des concours Inventons la **Métropole du Grand Paris** 1 et 2 verront le jour. 4 programmes sont en cours de réalisation, 1 site est en cours de commercialisation, 14 permis de construire ont été accordés, tandis que 37 promesses de vente ont été signées ou sont en passe de l'être. 4 projets sont suspendus ou arrêtés », indique Jacques-Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), et chargé, au sein de la MGP

**Métropole du Grand Paris**, du suivi de ces appels à projets urbains innovants ( APUI Appel à projet urbain innovant ), le 06/05/2021.

« En revanche, la livraison du Campus Urban Valley, futur campus urbain du Grand Paris, situé à Stains-Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), à proximité de la gare Pierrefitte - Stains illustre le 1 e projet du concours. Sur 25 000 m², il accueille les 250 collaborateurs d' Engie

- Production d'énergie (électricité, gaz, solaire...), gestion de réseaux et infrastructures  
Création : devient GDF Suez en 2008 à la suite de la fusion de Gaz de France et Suez puis Engie en...

Lab Crigen. Il s'agit du plus grand centre de recherche et d'expertise du groupe », indique **Patrick Ollier**, président de la MGP.

« 110 projets soumis à l'appel à projets par l'État en Île-de-France sur la réhabilitation de friches » (J-F.Monteils, SGP)

« 110 projets ont été soumis à l'appel à projets lancé par l'État en Île-de-France sur la réhabilitation de friches. C'est pourquoi il est primordial d'accentuer encore le partenariat initié entre la SGP et la MGP dès le lancement de la 1 e édition d'Inventons la

**Métropole du Grand Paris**. Depuis mon arrivée récente à la SGP, je prends conscience que la parfaite fluidité de dialogue avec les élus est indispensable », indique Jean-François Monteils, président de la SGP, le 06/05/2021.

#### **Patrick Ollier**

Président @ **Métropole du Grand Paris** (MGP)

Maire @ Mairie de Rueil-Malmaison

Consulter la fiche dans l'annuaire

Parcours

Depuis janvier 2016 **Métropole du Grand Paris** (MGP)

Président

Juin 2012 - juin 2017 Assemblée nationale

Député de la 7 e circonscription des Hauts-de-Seine

Novembre 2010 - mai 2012 Premier ministre

Ministre délégué aux relations avec le Parlement

Mars 2007 - juin 2007 Assemblée nationale

Président

Depuis juin 2004 Mairie de Rueil-Malmaison

Maire

Juin 2002 - décembre 2010 Assemblée nationale Député de la 7 e circonscription des Hauts-de-Seine Mars 1989 - mars 2001 Mairie de Salle-les-Alpes Maire Juin 1988 - juin 2002 Assemblée nationale Député de la 2 e circonscription des Hautes-Alpes

+

Chargement en cours

Fiche n° 29944, créée le 10/04/2018 à 11:12 - MàJ le 12/11/2019 à 14:59

**Métropole du Grand Paris** (MGP)



## Inventons la Métropole du Grand Paris 3 : les thématiques de cette nouvelle édition dévoilées

La troisième édition de l'appel à projets, pour le concours d'architecture et d'urbanisme « Inventons la Métropole du Grand Paris », organisé en lien avec l'Etat, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de Transformation Immobilière d'Action Logement, est lancée. Découvrez les thématiques de cette année...

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité des deux précédents concours, mais également dans la dynamique du plan de relance métropolitain et du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), que la métropole a signé avec l'Etat en mars dernier.

Les projets retenus devront viser prioritairement des objectifs d'accompagnement du renouvellement urbain et des mutations du territoire métropolitain par la requalification du bâti existant, la production de logements, ainsi que la réduction de l'étalement urbain.

Reconversion et mutation du bâti existant

Cette année, le concours s'articule donc autour de trois thèmes d'actualités, la première étant la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant. Cette thématique privilégiera l'identification de fonciers bâtis vacants : bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et bâtiments publics.

Friches urbaines

Le second thème choisi cette année n'est autre que le très actuel sujet de la reconversion des friches urbaines. Il s'agira de la reconversion de terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou affectation (friches économiques, commerciales, industrielles, sites militaires délaissés, grands équipements ou infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles).

Quartiers de gares

Le dernier critère comprend l'aménagement de tout type de fonciers situés autour de gares existantes ou futures, notamment les gares du Grand Paris Express.

L'annonce des sites retenus et l'ouverture des candidatures est attendue pour septembre 2021, les lauréats seront désignés au printemps 2022.



# La reconversion de bureaux en logements au coeur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris AFP•06/05/2021 à 13:31

La métropole du Grand Paris (MGP) a lancé jeudi l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la métropole du Grand Paris", dans un contexte épidémique favorisant la "reconversion de bureaux en logements".

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements.

"Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions", a expliqué à l'AFP **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

"On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux", a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut "chef d'orchestre" à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "activités productives", des "équipements d'intérêt collectif" et mener des programmes de logements.

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de "modes actifs, doux et bas-carbone" et générateurs "d'attractivité locale et métropolitaine".

Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP.

Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et "quatre chantiers" sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet "n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création", et fait valoir qu'il n'y a que "quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup".

L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.



## Inventons la Métropole du Grand Paris : 3ème édition

**INVENTONS  
LA METROPOLE  
DU GRAND PARIS**

9 mai 2021

**INVENTONS  
LA METROPOLE  
DU GRAND PARIS 3**

« *Inventons la Métropole du Grand Paris* » s'est imposé comme le plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe. Les deux premières éditions ont suscité une immense mobilisation, preuve de l'attractivité du territoire métropolitain. Forte de ce succès, la Métropole du Grand Paris lance une troisième édition comprenant plusieurs nouveautés. Jusqu'au printemps 2022. Communiqué.

Cette troisième édition d'« *Inventons la Métropole du Grand Paris* » s'inscrit dans la continuité des deux précédentes mais aussi dans la dynamique du plan de relance métropolitain. La Métropole du Grand Paris a souhaité l'orienter autour de trois thèmes, visant à porter le renouvellement de la ville, pour un territoire durable, équilibré et résilient :

- la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant ;
- la reconversion des friches urbaines ;
- l'aménagement des quartiers de gare.

La consultation se déroulera sur une période de 12 mois à compter de l'annonce des sites retenus et de l'ouverture de la phase de candidature.

A l'issue de ces 12 mois et de la sélection des lauréats, les offres des groupements retenus seront engageantes sur une durée d'un an pour amorcer rapidement la mise en œuvre du projet ainsi que les négociations.

Calendrier prévisionnel de la 3<sup>ème</sup> édition d'« *Inventons la Métropole du Grand Paris*

» :

- 6 mai 2021 : Lancement de la consultation auprès des communes et partenaires jusqu'au 30 juin 2021 ;
- Septembre 2021 : Annonce des sites retenus et ouverture des candidatures ;
- Printemps 2022 : Désignation des lauréats

**En savoir plus : <https://inventonslametropolegrandparis3.fr/>**



## **Lancement officiel d'Inventons la Métropole du Grand Paris 3**



Actualités Edition du 06/05/2021

C'est parti pour le lancement des consultations afin de trouver les futurs sites de la 3ème édition de l'appel à projet d'Inventons la **Métropole du Grand Paris**. IMGP 3 se veut être le grand facilitateur des projets immobiliers franciliens.

Plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe, **Inventons la Métropole du Grand Paris** se lance dans une troisième édition. Après la mobilisation générale et le succès des deux premières éditions, cette troisième mouture est tout aussi ambitieuse.

IMGP 1 & 2 : les premiers succès

Sur les 77 sites des deux premières éditions, bien que quelques projets aient dû être abandonnés, que certains soient contrariés par la crise sanitaire, ils sont nombreux à aboutir. Le président de la **Métropole du Grand Paris**, **Patrick Ollier**, évoque 4 chantiers lancés, 14 permis de construire délivrés, 1 commercialisation en cours, 37 promesses signées ou en passe de l'être. Cela représentera à terme un total de 13 000 logements neufs, avec 6,5 hectares d'agriculture urbaine, 15,6 hectares d'espaces verts...

De quoi participer aussi au rééquilibrage de territorial du Grand Paris puisque 2/3 des opérations sont situés dans le Nord et l'Est de la capitale pour un tiers à l'ouest, en mettant en avant des communes moins emblématiques. « *Cela participe à la création d'une culture grand parisienne* », explique l'un des partenaires.

Inventons la Métropole 3 : de nouvelles ambitions

Pour éviter les retours en arrière lors de changements de municipalité, comme c'est le cas sur le site de Villemomble par exemple, des conventions seront signées entre la **Métropole du Grand Paris** et les communes participantes afin d'entériner le soutien des villes.

Trois nouvelles thématiques ont été choisies pour structurer cette nouvelle formule.

- D'abord, anticiper les effets (pervers) du télétravail, c'est-à-dire accompagner la transformation de bureaux obsolètes en logements neufs.
  - Ensuite, aménager les quartiers de gare, anciens mais aussi ceux du futur Grand Paris Express, en partenariat avec la Société du Grand Paris.
  - Enfin, accélérer la mutation des friches industrielles.
- IMGP 3 : appel aux propriétaires privés

Pour renouveler son stock de sites, ce sont les terrains privés qui seront sollicités dans cette consultation ouverte jusqu'en septembre 2021. L'appel est donc lancé aux communes mais aussi aux propriétaires privés de friches industrielles, de bureaux à reconverter, de verrues urbaines... pour participer à ce concours.

De ces futurs sites qui pourront muter à court et moyen terme, il s'agira de développer : une offre diversifiée de logements et des modes d'hébergement innovants : inclusifs, solidaires, évolutifs, transitoires..., des activités logistiques urbaines de proximité, des équipements d'intérêt collectif : enseignement, culturel, sportif, social, récréatif ou médical... « *On parle beaucoup des déserts médicaux dans certains territoires, cette nouvelle édition doit permettre de monter des projets pour lutter contre* », a détaillé **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris** lors de la présentation à la presse de cette édition. Place maintenant à la sélection de ces sites avant leur présentation et l'ouverture des candidatures à la rentrée 2021.

IMGP 3 : le calendrier

Mai 2021 : lancement de la 3ème édition et des consultations des sites

Septembre 2021 : annonce des sites et ouverture des candidatures

Printemps 2022 : désignation des lauréats



## La reconversion de bureaux en logements au cœur du concours d'urbanisme de La métropole du Grand Paris



- Actualité
- Paris, 6 mai 2021 (AFP)
- Publié le jeudi 6 mai 2021 à 13h31
- Réagir

La métropole du Grand Paris (MGP) a lancé jeudi l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, « Inventons la métropole du Grand Paris », dans un contexte épidémique favorisant la « reconversion de bureaux en logements ».

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques : la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements.

« Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions », a expliqué à l'AFP Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

« On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux », a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut « chef d'orchestre » à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des « activités productives », des « équipements d'intérêt collectif » et mener des programmes de logements.

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de « modes actifs, doux et bas-carbone » et générateurs « d'attractivité locale et métropolitaine ».

Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

Frais bancaires : jusqu'à **222 € d'économies** grâce à notre comparateur

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP.

Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et « quatre chantiers » sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet « n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création », et fait valoir qu'il n'y a que « quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup ».

L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.



## La reconversion de bureaux en logements au cœur du concours d'urbanisme de la métropole du Grand Paris



Concours / Prix / Trophée

Par Batinfo à 11h22 Source : AFP

La métropole du Grand Paris (MGP) a lancé jeudi l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la **métropole du Grand Paris**", dans un contexte épidémique favorisant la "reconversion de bureaux en logements".

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques: la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements.

"Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions", a expliqué à l'AFP **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris** et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

"On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux", a-t-il ajouté.

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut "chef d'orchestre" à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des "activités productives", des "équipements d'intérêt collectif" et mener des programmes de logements.

Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de "modes actifs, doux et bas-carbone" et générateurs "d'attractivité locale et métropolitaine".

Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP.

Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et "quatre chantiers" sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet "n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création", et fait valoir qu'il n'y a que "quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup".

L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.



## En Île-de-France, la Métropole du Grand Paris veut transformer des bureaux en logements



7 mai 2021inA la une

Reading Time: 2 mins read

Par **Maxime Gil** Publié le 7 Mai 21 à 8:14 Actu Hauts-de-Seine Voir mon actu Suivre  
La troisième édition du concours « Inventons la métropole du Grand Paris » a été lancé jeudi 6 mai 2021. (©Maxime Gil / Actu Hauts-de-Seine)

C'est un appel à projet régional parmi les plus importants d'Europe. Le concours « Inventons la métropole du Grand Paris » a permis de lancer en 2017 (candidatures en 2016) et 2019 (candidatures en 2018) d'importants projets d'aménagement urbain. Dans un contexte différent en raison du Covid-19, la Métropole du Grand Paris (MGP) a tout de même mis en place une troisième édition, lancée **jeudi 6 mai 2021**.

À lire aussi

- Hauts-de-Seine. À Sèvres, le musée de la Céramique bientôt réaménagé et rénové  
Du logement, du coworking ou du médical

Et pas question de financer des projets de construction à tout-va. Le président **Patrick Ollier (LR)** a annoncé axer le concours sur la reconversion de bureaux et la mutation du bâti existant.

Il s'agira de projets à mener sur des immeubles dont le taux de vacance est important ou nécessitant une importante réhabilitation afin de les reconvertir en habitations.

Pour le maire de **Rueil-Malmaison**, il s'agit « d'anticiper les effets pervers du télétravail dans l'occupation des locaux d'entreprise. Le télétravail change la nature des rapports à l'entreprise. Même s'il va baisser après le Covid-19, il va rester à un niveau élevé après la Covid » prédit l'élue.

Si au regard de la tension sur le marché immobilier la création de logements devrait être

privilegiée, des espaces de coworking, de formation, d'enseignement, de culturel ou encore de médical pourraient également voir le jour. Pour l'heure, les sites sont en cours d'identification.

À lire aussi

- Boulogne-Billancourt. Les anciens locaux de Cyril Hanouna transformés en logements

Les lauréats connus dans un an

Mais cette troisième édition de l'appel à projets vise également à reconvertir des friches industrielles, dont les terrains ont été abandonnés depuis plusieurs années et qui apparaissent comme des « verrues » dans les communes.

Enfin, la MGP veut s'inscrire dans les opérations d'aménagement des gares franciliennes, notamment auprès des municipalités concernées par l'arrivée du Grand Paris Express sur leur territoire.

L'annonce des sites retenus aura lieu au mois de septembre. Les lauréats du concours, eux, seront annoncés au printemps 2022.



## Inventons la Métropole du Grand Paris : Les 3<sup>e</sup> édition est lancée

La 3<sup>e</sup> édition d'Inventons la Métropole du Grand Paris portera sur la transformation de bureaux en logements, l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris express et la réhabilitation de friches. Les sites seront arrêtés avant l'été et les lauréats désignés au printemps prochain.

On ne saurait mieux coller aux tendances de l'aménagement et de la construction franciliens. La transformation de bureaux, notamment en logements, mais aussi en lieux de coworking, ou autres, l'aménagement des quartiers de gare ou la restructuration de friches constituent les trois thèmes de la troisième édition du concours Inventons la métropole du Grand Paris, lancée le 6 mai 2021. Les communes membres de la Métropole sont invitées à proposer les sites qu'elles souhaitent présenter au concours d'ici l'été. Leur sélection effectuée, la Métropole recevra les candidatures dès septembre prochain, pour une désignation des lauréats au printemps 2022.

« Nous visons pour cette édition une fourchette comprise entre 20 et 50 sites », a indiqué Jacques-Alain Bénisti, maire de Villiers-sur-Marne, et chargé, au sein de la MGP, du suivi de ces appels à projets urbains innovants (APUI).

« Déverrouiller des sites »

Ce dernier a cité la capacité attendue du concours de « déverrouiller » des sites en déshérence depuis parfois plusieurs décennies. Une des vertus cardinales de ces concours est en effet de remettre sur le marché des emprises délaissées par les investisseurs. Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris, et Pierre-Antoine Molina, secrétaire général aux politiques publiques à la préfecture d'Ile-de-France étaient présents lors de ce lancement. Ils seront associés au concours en particulier dans son volet concernant l'aménagement des quartiers de gare, et devraient participer à la sélection des sites proposés par les maires, avec la MGP. Les jurys du concours seront présidés, comme lors des précédentes éditions, par le président de la MGP. Le président du Territoire concerné, de même que les maires, y siègeront également, comme l'a indiqué Eric Cesari, vice-président de la MGP en charge de la stratégie. Le conseil régional de l'ordre des architectes d'Ile-de-France sera de nouveau le bienvenu pour apporter son regard technique sur les projets.

Principale innovation méthodologique de cette troisième édition, il sera demandé aux candidats de signer une convention d'engagement « visant à garantir la réussite des projets dans le respect des ambitions et des innovations qui auront été proposées durant la consultation », a souligné le président Ollier. « Les jurys seront particulièrement attentifs à la conception des projets, leur trajectoire bas-carbone, aux matériaux et aux énergies utilisés », a souligné pour sa part Geoffroy Boulard, vice-président de la Métropole en charge de la communication et de l'innovation numérique.

Marianne Louradour, directrice Ile-de-France de la Banque des territoires a indiqué que l'établissement reconduisait le dispositif de soutien au concours, en proposant de participer aux fonds propres des groupements lauréats, en tant que tiers-investisseur minoritaire. « Nous croyons beaucoup à cette formule, ce processus souple et ouvert qui permet d'assembler des start-up, des grandes entreprises, des promoteurs, créant en quelque sorte une nouvelle forme de partenariat public-privé », a souligné la directrice Ile-de-France de la Banque des territoires.

« 90% des projets d'IMGP 1 et 2 verront le jour »

Pierre-Antoine Molina a indiqué que l'Etat « était heureux d'accompagner cette troisième

édition, correspondant aux priorités qui sont aussi celles du contrat de relance et de transition écologique signé avec la Métropole le 18 mars dernier : construction de logements, transition énergétique, réduction de l'émission de gaz à effets de serre et mixité des espaces urbains. Le SGPP a indiqué que déjà 110 projets avaient été soumis à l'appel à projets lancé par l'Etat en Ile-de-France sur la réhabilitation de friches. Jean-François Monteils a exprimé, quant à lui, sa volonté d'accentuer encore le partenariat initié entre la SGP et la MGP dès le lancement de la 1ère édition d'Inventons la **Métropole du Grand Paris**. Le président du directoire de la SGP a indiqué mener, depuis sa prise de poste il y a un mois et demi, la tournée des communes qui accueilleront une gare du réseau du Grand Paris express, faisant part de sa conviction de la nécessité « d'une parfaite fluidité de dialogue avec les élus ».

La présentation de cette troisième édition a donné l'occasion à la Métropole de résumer l'état d'avancement des projets des deux précédentes éditions de l'appel à projets d'urbanisme innovant (APUI). 90 % des projets verront le jour, a indiqué Jacques-Alain Bénisti : quatre programmes sont en cours de réalisation, un site est en cours de commercialisation, 14 permis de construire ont été accordés, tandis que 37 promesses de vente ont été signées ou sont en passe de l'être. Quatre projets sont suspendus ou arrêtés. Le président Ollier a évoqué l'achèvement d'Urban Valley, à Stains-Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), qui abrite le Crigen d'Engie, anciennement installé sur la Plaine-Saulnier, et libéré par l'énergéticien pour laisser place au chantier du **Centre aquatique olympique** des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024.



## La reconversion de bureaux en logements, enjeu de taille pour la Métropole du Grand Paris



Par Rédaction Mieux Vivre avec AFP  
Publié le 06/05/2021 à 14h23

La **métropole du Grand Paris** (MGP) a lancé jeudi 6 mai un l'appel à projets de la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, « Inventons la **métropole du Grand Paris** », dans un contexte épidémique favorisant la « reconversion de bureaux en logements ».

Cette nouvelle édition s'articule autour de trois thématiques : la reconversion des friches urbaines, l'aménagement des quartiers de gare et, conséquence de l'épidémie de Covid-19, une attention particulière portée sur la transformation de bureaux en logements. « *Le Covid a développé le télétravail. Les entreprises ont besoin de moins de locaux pour fonctionner dans les mêmes conditions* », a expliqué à l'AFP **Patrick Ollier**, président de la **Métropole du Grand Paris** et maire LR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). « *On propose de transformer les éléments de bureaux en logements, ce qui permet de densifier sans avoir à construire de bâtiments nouveaux* », a-t-il ajouté. Favoriser la reconversion de friches urbaines

Créée en 2016 et dotée de compétences en matière d'habitat, de protection de l'environnement et de développement économique, la MGP se veut « chef d'orchestre » à l'échelle infrarégionale, entre les départements et la région Ile-de-France, de projets d'aménagement sur les 131 communes qui la composent.

A travers ce concours, la MGP souhaite également favoriser la reconversion de friches urbaines pour réimplanter des « *activités productives* », des « *équipements d'intérêt collectif* » et mener des programmes de logements. Les sites à aménager, encore en cours d'identification, sont proposés par les villes puis retenus par la MGP pour être mis à disposition des aménageurs souhaitant participer au concours.

Concernant les quartiers de gare, la MGP favorisera les programmes contribuant au développement de « *modes actifs, doux et bas-carbone* » et générateurs « *d'attractivité locale et métropolitaine* ». Depuis la récente signature d'une convention de partenariat entre la Société du Grand Paris et la MGP, ces opérations concernent notamment les futures gares du Grand Paris Express.

L'annonce des sites retenus est attendue en septembre

Lors des précédentes éditions en 2017 puis en 2019, quelque 77 sites répartis dans 70 communes de la métropole avaient été retenus. Et ce, pour un budget de 9,2 milliards d'euros d'investissement selon les chiffres de la MGP. Sur ces 77 sites, 14 permis de construire ont été signés et « *quatre chantiers* » sont actuellement en cours, indique M. Ollier.

Face aux critiques sur la lenteur de l'évolution des projets, il souligne qu'un projet « *n'émerge pas à moins de cinq ans après l'idée de sa création* ». L'édile fait valoir qu'il n'y a que « *quatre ou cinq sites pour lesquels les dossiers n'évoluent pas beaucoup* ». L'annonce des sites retenus est attendue en septembre et celle des lauréats au printemps 2022.



## IMGP3 est lancé, aux maires de proposer des fonciers, y compris privés

Pour cette troisième édition, la **Métropole du Grand Paris** ouvre l'appel à projet urbain innovant au foncier de propriétaires privés. Elle revendique aussi une ingénierie d'accompagnement plus importante sur les projets, sans préciser les moyens qu'elle va y consacrer. Les sites retenus seront annoncés en septembre prochain, ce sera ensuite aux groupements d'entrer en piste, pour une désignation des lauréats prévue au printemps 2022. Mots d'ordre : friches et bureaux à reconvertir, et gares du Grand Paris Express. La MGP affiche le souhait d'être elle aussi un acteur du renouvellement urbain du territoire, dans une logique d'économie circulaire, et de la réduction de la limitation de l'artificialisation des sols.

Pierre-Antoine Molina, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture d'Île-de-France, et Patrick Ollier, président de la **Métropole du Grand Paris**

"Les promoteurs, les investisseurs ont besoin d'espérer pour travailler", lance **Patrick Ollier**, qui justifie, ce jeudi 6 mai, l'opportunité de ce troisième appel à projet urbain innovant lancé par la MGP. Annoncé depuis de nombreuses semaines, il est officiellement lancé et commence comme d'habitude par la recherche de sites dans toute la Métropole. Ainsi les maires ont jusqu'à la fin juin pour proposer un terrain - qui cette fois ne relève pas nécessairement de leur maîtrise foncière, les propriétaires fonciers privés (entreprises industrielles, fonds d'investissement, etc) pouvant se manifester à leurs côtés, pour peu que leurs terrains soient susceptibles de muter à court ou moyen terme.

Pour cette troisième édition, la **Métropole du Grand Paris** n'a pas fixé de nombre de projets. Mais elle s'attend à entre "20 et 50 sites" proposés, selon la fourchette donnée par Jacques-Alain Bénisti, le maire de Villiers-sur-Marne et vice-président délégué à l'aménagement du territoire métropolitain.

Lire notre article : "La **Métropole du Grand Paris** se prépare à lancer un IMGP3 tourné vers la relance"

Renouveler la ville sur la ville

Cette édition s'inscrit dans les pas de ceux des plans de relance régional et national. Deux des thèmes concernent respectivement la reconversion de bureaux en logements/activités/services et la mutation de friches - ceux soutenus fortement par l'ensemble des pouvoirs publics en ce moment. A cela s'ajoute un troisième thème : l'aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express.

En la matière, l'ambition est de s'inscrire dans l'esprit de la charte de partenariat signée récemment par la **Métropole du Grand Paris** et la Société du Grand Paris, mais aussi dans le cadre du travail engagé par la préfecture d'Île-de-France, avec la SGP, pour la "vitalisation des quartiers de gare du Grand Paris Express". Un groupe de réflexion partenarial dont le dernier comité de pilotage s'est tenu en février dernier.

Une "vingtaine" des 68 quartiers de gare avaient déjà été "pris en charge" lors des deux premières éditions d'IMGP, fait valoir le président de la **Métropole du Grand Paris**. Il entend bien continuer à "aider les maires" à aménager ces quartiers à fort enjeu, y compris en encourageant au déploiement de PPA et autres outils partenariaux d'aménagement.

La Société du Grand Paris "aménageur"

Parmi les partenaires centraux de cette édition (comme lors d'IMGP1), le nouveau

président du directoire de la Société du Grand Paris, Jean-François Monteils, glisse quelques mots sur les attentes de la société. Certes, "ce n'est pas son rôle central" que d'être aménageur, mais ce rôle n'est "pas résiduel" non plus, insiste-t-il : "il est [même] essentiel" mais doit "avant toute chose" se conduire "en partenariat" avec des établissements d'aménagement (notamment **Patrick Ollier** citera Grand Paris Aménagement), les maires et l'Etat, et pourra s'exprimer dans des cadres tels que celui d'IMGP.

Réinterrogations avec la crise sanitaire

L'approche des quartiers de gare est réinterrogée avec la crise sanitaire, commente Jacques-

Alain Bénisti . "On travaille beaucoup avec la SGP" sur "les projets connexes au-dessus des gares" du Grand Paris Express. "On va innover pour instituer des espaces de télétravail, de co-working et de vie", assure-t-il. Aux maires concernés et volontaires désormais de proposer leur site.

Tous les types de fonciers autour de gares existantes ou futures sont concernés. "Les programmes attendus devront tirer profit de l'intermodalité et contribuer au développement des modes actifs, doux et bas carbone. Ils devront faciliter l'accessibilité universelle des projets immobiliers, proposer des opérations génératrices d'attractivité locale et métropolitaine, et offrir des espaces répondant aux nouveaux modes de vie", liste la MGP. Les premiers principes sont établis, le cahier des charges, en cours de rédaction, ne sera néanmoins connu qu'en septembre, au moment de l'annonce des sites retenus et de l'ouverture des candidatures aux groupements.

Reconversion de tous types de friches à l'exception des agricoles

Deuxième thématique du concours : la reconversion des friches urbaines, qu'elles soient économiques, industrielles, commerciales, militaires, d'infrastructures - mais pas agricoles. Terrains nus ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou leur affectation, les sites sont pressentis pour pouvoir accueillir la réimplantation d'activités productives en zone urbaine (industrielles, logistiques, artisanales) mais aussi des équipements d'intérêt collectif comme des maisons de santé, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'accueil récréatif ou culturel.

Jacques-Alain Bénisti donne un exemple de ce qu'IMGP, dans ces précédentes éditions, a déjà pu faire avec ces "verrues" qui embarrassent les villes : il cite le cas, sur l'ex-VDO, dont l'Etat a gelé plusieurs décennies les terrains avant de les libérer pour qu'ils amorcent leur mutation, d'immeubles de "bureaux bâtis sur une ancienne décharge" après une phase de dépollution très importante. Marne Europe, site lauréat d'IMGP1 est développé par l'Epamarne avec 60 % de bâtis en bois sur tout un quartier, incluant des immeubles très hauts.

Imbrication avec le fonds friche de l'Etat

IMGP3 va aussi s'imbriquer avec la distribution du fonds friches - 110 dossiers sur toute la région (concernant des friches portuaires, hospitalières, commerciales, industrielles) ont été déposés pour percevoir une partie des 300 millions d'euros du plan de relance dédiés, explique la préfecture de région.

En la matière, le partenariat avec l'Etat va permettre à la MGP de s'appuyer sur son expertise pour identifier des sites et pour apporter des réponses juridiques, patrimoniales, etc, à des sujets éminemment techniques.

Parallèlement, **Patrick Ollier** indique que la région Île-de-France lui a confirmé son accord de rendre éligible à son propre fonds friches les projets IMGP3.

Rapprocher les lieux d'habitation, de production, de loisirs

Pour ce qui est de la reconversion de bureaux et, au-delà, de la mutation du bâti existant, la MGP entend privilégier des bâtiments tertiaires, d'activités, commerciaux et de logements, mais aussi de bâtiments patrimoniaux et équipements, caractérisés par une forte vacance ou par un besoin de requalification.

L'enjeu est de favoriser la transformation d'immobilier vacant en logements et de promouvoir une mixité de programmes et d'usages susceptible d'accompagner l'évolution des manières de travailler et de vivre. Là encore, les mots d'ordre sont : modes d'hébergement inclusifs et évolutifs, activités logistiques de proximité ou encore équipements d'intérêt collectif.

Rééquilibrage des logements entre l'Est et l'Ouest de la Métropole ?

Cette troisième édition d'IMGP est aussi, pour la **Métropole du Grand Paris**, l'occasion de faire passer le message qu'elle veut contribuer à favoriser "la répartition équilibrée de l'offre de logements au sein de la métropole" - le PMHH, plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement, demeure sur le gué, n'ayant pas pu être validé lors du précédent mandat. Parmi les objectifs affichés : favoriser une diversité de produits, la promotion de nouveaux modèles d'habitat ou de montages spécifiques tels que le BRS, ou encore la rénovation énergétique.

Le cadrage des attendus en matière d'innovation a également évolué. La conception, la construction (matériaux, etc), les usages (nouvelles formes d'habiter par exemple) sont les trois sujets d'innovation mis en avant. Et la **Métropole du Grand Paris** pointe une nécessaire réversibilité dans la programmation des opérations immobilières ou encore l'intérêt au recours à l'urbanisme temporaire.

Un meilleur suivi des projets par la suite ?

La Métropole s'est aussi armée d'AMO, récemment, pour faire évoluer sa méthode d'accompagnement des projets, dont certains, lors des deux premières éditions, ont été bloqués (ou le sont toujours). Elle s'est aussi entourée, pour cette édition, de prestataires pouvant aider en matière de consultation des habitants ou de montage opérationnel des projets. La Métropole annonce pour la suite vouloir mettre davantage d'ingénierie au service des candidats - sans préciser l'organisation retenue.

Parallèlement, elle va aussi faire signer aux candidats une convention d'engagement visant à garantir la réalisation des projets "dans le respect des ambitions et des innovations" proposées. De quoi être "plus sécurisant" qu'un simple "accord donné" pour un jury, "qui n'a pas de valeur juridique", selon **Patrick Ollier**.

Le calendrier de l'APUI

La consultation se déroulera sur une période de 12 mois à compter de l'annonce des sites retenus (septembre) et de l'ouverture de la phase de candidature (septembre aussi) - le cahier des charges sera alors présenté. A l'issue de ces 12 mois et de la sélection des lauréats au printemps 2022, les offres des groupements retenus seront engageants sur une durée d'un an pour amorcer rapidement la mise en œuvre du projet ainsi que les négociations.

La Banque des territoires se positionnera comme tiers investisseur pour l'ensemble des groupements qui le souhaiteront.

Retour sur IMGP1 et IMGP2

Ce lancement d'IMGP 3 a été l'occasion de faire un bilan - très rapide - des deux premières éditions. Sur 77 projets restant en cours, "6 ou 7 projets" sont stoppés ou rediscutés suite aux dernières élections municipales, indique **Patrick Ollier**. "Les nouveaux maires veulent modifier le projet, la programmation sur l'ensemble de ce qui

avait été prévu au départ". La nouvelle municipalité de Villemomble par exemple ne veut plus d'IMGP (projet Altarea). **Patrick Ollier** cite par ailleurs le projet de Gonesse "totalement abandonné" et celui de Pleyel où "les bureaux sont requestionnés ". Cadre de Ville sait aussi, entre autres, que sur le projet de Linkcity au niveau du Pont de Bondy est rebattu après les municipales ou encore que le chantier de "Pinocchio" à Pantin (Demathieu Bard) est à l'arrêt (sans qu'on en connaisse les raisons précises).

4 chantiers sont par ailleurs en cours, selon le président de la **Métropole du Grand Paris**, qui évoque aussi celui du Campus Urban Valley à Stains qui est même "terminé" - ce projet est développé par la foncière Atland et Engie a inauguré un centre de recherche dédié au gaz vert l'année dernière . 14 permis de construire ont été accordés, 37 promesses de vente sont signées ou en passe de l'être, énumère-t-il. Selon Jacques-Alain Bénisti, la grande majorité des projets IMGP 1 et 2 avancent, même si "certains sont un peu contrariés par la crise sanitaire".

> Lire notre article : "Inventons la **Métropole du Grand Paris** 1 : 35 projets sont encore 'actifs'" (septembre 2019)

"Nous sommes parfaitement dans les temps", insiste le président qui balaie toutes difficultés sur les commercialisations. Il fait encore valoir les 15 000 logements des deux Inventons la Métropole "en train de sortir", les "6,5 hectares d'agriculture urbaine" et "les 15 hectares de surfaces végétalisées" projetés.

Lucie Romano



## IMGP3 : cap sur les propriétaires privés

Annoncée depuis plusieurs mois, la troisième édition du concours Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP3) a été officiellement lancé, ce jeudi 6 mai, à l'occasion d'une conférence de presse donnée au siège de la Métropole. Après un deuxième acte dans la continuité de l'édition inaugurale, IMGP3 entend "proposer quelque chose de nouveau", a indiqué **Patrick Ollier**, président de la MGP.

Au rang des nouveautés, donc, la première des trois thématiques abordées par l'appel à projets urbains innovants, "la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant". Conséquence directe de cet axe, la MGP autorisera désormais les propriétaires privés à proposer du foncier, à condition que ce dernier soit "susceptible de muter à court ou moyen terme" et "sous réserve de l'accord de la commune". Un changement majeur, mais inévitable. Pour cause, les communes avec des sites retenus lors des deux premières éditions doivent "digérer leur projet, et il ne reste plus beaucoup de villes à pouvoir être candidate" et proposer du foncier disponible, a fait valoir **Patrick Ollier**. "L'innovation d'IMGP3, c'est que nous allons nous adresser beaucoup plus à des propriétaires privés qu'aux collectivités", a appuyé Jacques-Alain Bénisti, conseiller métropolitain en charge du suivi d'IMGP et des grandes opérations métropolitaines.

### Reconvertir les immeubles de bureaux

L'orientation de cette troisième édition vers la mutation de fonciers de bureaux n'est pas le fruit du hasard et est à remettre en contexte avec la crise sanitaire, ont indiqué les intervenants. "Le télétravail change la nature des choses", a notamment précisé le président de la MGP, et pose la question du devenir des actifs tertiaires. L'objectif est donc de favoriser la transformation d'immobilier vacant mais aussi de "promouvoir la mixité des programmes et des usages", en développant par exemple des modes d'hébergement innovants mais aussi des activités de logistique urbaine ou des équipements collectifs.

Deuxième orientation d'IMGP3, la reconversion de friches urbaines invite à repenser des périmètres gelés et vise à favoriser l'implantation d'activités productives dans des zones bâties. Un axe déjà présent dans les deux premières éditions du concours d'architecture, à l'image par exemple du Démonstrateur métropolitain, à Vitry-sur-Seine (IMGP1) ou de l'Urban Valley, à Argenteuil (IMGP2), mais qui se voit aujourd'hui renforcé, Jacques-Alain Bénisti étant conscient de l'aide que représente IMGP "pour débloquer de telles situations". Les sites ciblés par la thématique sont "des terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés", excluant donc les friches agricoles.

### MGP et SGP avancent en partenaires

La troisième et dernière orientation d'IMGP3 associe la MGP à la Société du Grand Paris (SGP) à travers la volonté de mettre l'accent sur l'aménagement des quartiers de gares. Le fruit d'un partenariat entre les deux organismes qui avait été scellé, en février, au sein d'une convention pour l'aménagement du territoire métropolitain (lire notre article) et qui devrait même être "accentué", à en croire Jean-François Monteils, le nouveau président du directoire de la SGP, présent au lancement de la troisième édition. "Tous types de fonciers situés autour de gares existantes ou futures" sont concernés et les programmes "devront tirer profit de l'intermodalité et contribuer au développement des modes de déplacement actifs, doux et bas-carbone". Les lauréats, ont indiqués les partenaires, auront également pour mission de "faciliter l'accessibilité universelle des projets immobiliers et d'offrir des espaces répondant au renouvellement des modes de vie et de travail induits par la crise sanitaire".

Au terme de la consultation, "entre 20 et 50 sites" seront retenus et annoncés en septembre, a déclaré Jacques-Alain Bénisti. Une fourchette large que l'on doit à l'incertitude autour de l'ouverture aux propriétaires privés, a-t-il précisé. D'ici là, le cahier des charges sera rédigé et prendra en compte, entre autres, les questions de transition énergétique et de réversibilité du bâti. Les candidatures seront ensuite ouvertes et les jurys auront jusqu'au printemps 2022 pour désigner les lauréats et sélectionner "des projets utiles à la population", a indiqué **Patrick Ollier**, en conclusion.



## L'État lance un site pour louer ses biens immobiliers, le Grand Paris veut transformer des bureaux en logements



Publié le 7 mai 2021 Logement

Bercy vient de mettre en ligne un site qui propose à la location terrains, logements et bureaux appartenant à l'Etat. La **Métropole du Grand Paris** a lancé la troisième édition de son concours d'architecture et d'urbanisme, "Inventons la **métropole du Grand Paris**", qui met l'accent sur la reconversion des friches urbaines... et la transformation des bureaux en logements. La deuxième édition du Prix international de la transformation de bureaux en logements a été lancée. Autant d'initiatives qui apportent leur pierre à un même édifice : créer du logement "autrement" sans contribuer à l'étalement urbain, à l'heure où l'essor du télétravail libère des mètres carrés de locaux tertiaires.

Face à l'impact négatif de la crise sanitaire sur la production de logements, la mobilisation s'amplifie. A côté de l'engagement pris par l'USH (Union sociale pour l'habitat), la Banque des Territoires et Action Logement de produire 250.000 logements locatifs sociaux sur la période 2021-2022 (voir notre article du 22 mars 2021), deux autres initiatives viennent, coup sur coup, apporter leur pierre à l'édifice. Elles complètent le tout récent appel à candidatures pour mobiliser les logements vacants (voir notre article du 6 mai 2021). Autant de façons de créer du logement "hors sol" et de lutter contre l'étalement urbain.

Biens à louer

La première initiative vient du ministère de l'Économie et des Finances, avec la mise en ligne d'un site dédié aux locations immobilières de l'État. Selon un communiqué du 5 mai, ce nouveau site, mis en œuvre par la direction de l'immobilier de l'État, "a pour

objectif de moderniser l'activité de location des biens immobiliers de l'État et de ses établissements publics à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités locales ou encore des professionnels de l'immobilier".

Le site propose différents types de biens à la location : logements, terrains, bureaux et commerces, bâtiments techniques et industriels... Il complète ainsi les sites déjà mis en ligne sur les cessions immobilières de l'État – dont il emprunte la maquette et l'ergonomie –, les ventes mobilières et les dons de biens mobiliers.

A ce jour, les offres ne sont guère fournies, puisque seuls dix départements affichent au moins un bien disponible à la location. Et, pour l'instant, les terrains à louer sont nettement plus nombreux que les logements et les bureaux, à l'exception d'un local à usage de bureau à Nancy et de "trois locaux techniques pour activité commerciale à usage de laverie" à Lyon. Dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, on peut ainsi louer 65 hectares sur la base aérienne d'Istres pour y implanter des installations photovoltaïques, ou bénéficier de 75 hectares de "terrains partagés de pacage" au "parc explosif de Baussenq" à Saint-Martin-de-Crau (un intitulé qui ne donne pas trop envie d'y laisser paître des animaux). De façon générale, le ministère des Armées semble, de loin, le plus gros annonceur pour l'instant.

Le site devrait toutefois s'étoffer rapidement, de même que devraient être corrigés quelques bugs (par exemple si on clique sur le département de la Corse du Sud). Le ministère annonce d'ailleurs déjà une version enrichie, avec la possibilité de déposer un dossier de candidature en ligne (pour le moment, il faut contacter la personne indiquée). En attendant, le site offre toutes les fonctionnalités classiques : géolocalisation, fiches descriptives des biens, espace client personnalisable, possibilité de créer une alerte... Transformation de bureaux en logements et friches urbaines

La seconde initiative est le fait de la **Métropole du Grand Paris** (MGP). Celle-ci a en effet lancé, le 6 mai, la troisième édition de son appel à projets "Inventons la **Métropole du Grand Paris**". Organisée en lien avec l'État, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de transformation immobilière d'Action logement, cette troisième édition est très orientée sur le logement. Elle est en effet organisée autour de trois thèmes, "visant le renouvellement de la ville, pour un territoire durable, équilibré et résilient".

Le premier concerne la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant. Un thème qui renvoie très directement à la volonté de gouvernement de profiter de la crise sanitaire et du développement du télétravail pour relancer la transformation de bureaux en logements, qui peine toujours à décoller et affiche des résultats mitigés (voir notre article du 10 février 2021).

Le second thème est, lui aussi, en lien avec le logement, puisqu'il s'agit de la reconversion des friches urbaines, qui fait l'objet de financements spécifiques dans le cadre du plan France Relance. La présentation précise qu'"il s'agira de terrains nus, ou occupés en minorité par un bâti obsolète, déjà artificialisés, ayant perdu leur usage ou affectation (friches économiques, commerciales, industrielles, sites militaires délaissés, grands équipements ou infrastructures ferroviaires et routières, à l'exclusion des friches agricoles)".

Enfin le troisième thème est porté de longue date par la MGP, puisqu'il s'agit de l'aménagement des quartiers de gare, ce qui recouvre "tout type de fonciers situés autour de gares existantes ou futures, notamment les gares du Grand Paris Express".

La consultation (manifestation d'intérêt) est ouverte auprès des collectivités et des partenaires jusqu'au 30 juin 2021. L'annonce des sites retenus et l'ouverture des candidatures aura lieu en septembre 2021, avant la désignation des lauréats au printemps 2022.

## Deuxième Prix international de la transformation de bureaux en logements

Le 6 mai, Paris-Ile-de-France Capitale Économique et la Maison de l'architecture d'Ile-de-France ont ouvert l'appel à candidatures pour la deuxième édition du Prix international de la transformation de bureaux en logements. La première édition, en 2019, avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Cette seconde édition sera présidée par **Patrick Ollier**, le président de la **Métropole du Grand Paris**. Le prix "distinguera une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage" et "valorisera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en mettant en valeur des réalisations exemplaires, en facilitant le dialogue entre les différents intervenants du projet : maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises de construction, en favorisant le développement d'une réflexion architecturale innovante et en sensibilisant les élus à l'intérêt qu'ils ont à bénéficier d'un bâti vivant et rénové". Un prix "coup de cœur du jury" sera par ailleurs décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne. Les inscriptions sont ouvertes sur un site dédié jusqu'au 9 juillet 2021.



## **Bienvenue dans Colisée Gardens, l'AMF sanctionne, c'est parti pour "Inventons la Métropole du Grand Paris 3"**

Les locations de la semaine Immeuble Colisée Gardens à La Défense C'est l'une des plus importantes opérations locatives de la semaine dans les environs de la capitale, la huitième signature en 18 mois pour J.P. Morgan Global Alternatives. Le fonds a signé un bail de neuf ans, dont six ans fermes, pour le compte d'investisseurs institutionnels avec C&A, dans l'immeuble Colisée Gardens à La Défense. Les travaux d'aménagement débuteront dans les prochaines semaines afin d'accueillir les équipes du siège français (jusqu'alors rue de Rivoli) sur 1 330 m2 en juillet 2021. Ce huitième bail atteste l'attractivité de l'actif aux 10 000 m2 de surface totale.

Un befa pour le groupe GDG, qui s'apprête à accueillir l'école de management EM Normandie pour 12 ans fermes sur les 13 700 m2 d'espaces de travail de son immeuble H2B. Le groupe de Rémi Gaston-Dreyfus en profite pour rebaptiser son opération située aux 30-32 rue Henri Barbusse à l'entrée de Clichy, Campus Paris Clichy by GDG. La transaction a été réalisée par Prest Inter Immo, dans le cadre d'un mandat co-exclusif avec Savills et BNP Paribas Real Estate. Pour la réalisation du bail, GDG a été conseillé par Nicolas Planchot du cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel.

L'ensemble du 30 et 32 rue Henri Barbusse, à Clichy. DR

Dans le cadre de ses marchés d'aménagement des gares de la ligne 14 Sud, Razel Bac Fayat (conseillé par BPCE Solutions immobilières ) a pris à bail un plateau de bureaux de 416 m2, situé dans l'immeuble Dublin à Paris, au 2 place Gustave Eiffel et appartenant à Icade, lui-même conseillé par Cushman & Wakefield.

Un peu plus au nord, l'Université Catholique de Lille vient de louer 7 500 m2 au sein de l'immeuble Wenov, propriété de Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) implanté sur le parc d'Eurotechnologies à Lille, et totalisant 16 000 m2. Elle y installera l'Institut Catholique de Lille (ICL) et l'Institut des stratégies et techniques de communication (ISTC). Lors de cette transaction BNP Paribas Real Estate a conseillé l'offreur et le preneur.

immeuble Berkeley & Stanford à Cesson-Sévigné © Dimitri Lamour

Autre opération au nord de la France, à Cesson-Sévigné où

Mediakind France s'installe dans l'ensemble immobilier certifié Breeam very good neuf baptisé Berkeley & Stanford. Une réalisation du groupe

Lamotte livrée au premier trimestre 2021. Tourny Meyer a été conseil des deux parties et était, pour mémoire, déjà conseil de la vente en blanc signée deux ans plus tôt, auprès de Keys REIM. Quelques surfaces sont encore disponibles.

Et de la nouveauté du côté de la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) qui lance un nouveau service en ligne pour les locations immobilières de l'État. Ce service vient en complément des sites préexistants tel que le site consacré aux cessions immobilières de l'État, celui des ventes mobilières ou encore celui des dons de biens mobiliers.

C'est livré !

Résidence étudiante Houilles Gares dans les Yvelines

Chantier terminé ! La Financière du Grand Palais (FGP) vient tout juste de livrer l'immeuble du 91 boulevard Haussmann, dans le 8e parisien. Ex siège historique de Grand Marnier, l'immeuble de 2 700 m2 a été restructuré par Axel Schoenert

Architectes, sous assistance à maîtrise d'ouvrage d'Artelia. Prêt à Manger et Morning ont déjà pris possession de leurs locaux dans cet immeuble Breeam niveau Very good ainsi que du label Wiredscore. « C'est une grande fierté pour nous que d'avoir mené à son terme la restructuration de cet immeuble iconique », a déclaré Olivier Halimi, président de FGP, qui avait finalisé la vente de cet actif en 2019, auprès de Colliers International Investment & Asset Management.

Opération bouclée aussi pour Advenis Résidences, qui ouvre sa sixième résidence étudiante avec "Houilles Gares" dans les Yvelines, après Maison Blanche et Lumi'Air Study à Lille, Rennes Centre, Montpellier Mairie et Montpellier Le Gabriel. Une résidence de 79 studios et 6 deux pièces entièrement meublés au 3 rue Robespierre. L'inauguration a été accompagnée d'une nomination : celle d'Alexandre Richet au poste de directeur d'exploitation d'Advenis Résidences, déjà présent depuis 31 ans au sein du groupe en tant que directeur des achats et frais généraux.

La réhabilitation du 8-10 passage de la bonne graine, dans le 11<sup>e</sup> parisien, est terminée pour Paris Habitat. L'opération, aux 22 M€ d'investissement, accueille 29 logements et six locaux d'activités, remis à neuf en milieu semi-occupé. Un chantier qui répond au Plan climat de la Ville de Paris et qui a permis, entre autres, l'isolation des appartements, l'installation d'un nouveau système de chauffage ou encore la révision et la mise aux normes des parties communes, certifié Patrimoine Habitat et environnement logement.

Les autres livraisons de la semaine résidence seniors OVELIA « Patio Margot », à Chantepie

Kermarrec Promotion et Vinci Immobilier livrent leur résidence seniors Ovelia Patio Margot au cœur du quartier Convergences à Chantepie. Le projet comprend 102 logements sur 4 440 m<sup>2</sup>, du studio au trois pièces, répartis sur cinq étages. Les loyers moyens vont de 858 €/mois pour les T1 à 1 850 €/mois pour les T3.

Objectif atteint pour Covivio qui souhaitait créer un espace de travail exceptionnel pour son ensemble Flow, à Montrouge : Spie Batignolles vient de lui remettre les clés de ce complexe de 24 000 m<sup>2</sup>. Le bâtiment a obtenu de nombreux labels tels que NF HQE Bâtiments Tertiaires niveau exceptionnel, Breeam niveau excellent, Well niveau gold, WiredScore Gold et Effinergie + BBC E. Une multi-certification en partie obtenue grâce aux panneaux photovoltaïques étendus sur près de 300 m<sup>2</sup>, la gestion technique du bâtiment de classe A, le système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, ou encore la mise en place de deux chaudières gaz à condensation de 600 kW chacune.

Plateforme logistique de Seiches-sur-le-Loir

À Angers, ce sont pas moins de 4 700 m<sup>2</sup> d'extension que vient d'officialiser Logicor pour sa plateforme logistique de Seiches-sur-Loir. Un chantier achevé, pour le compte du spécialiste de la logistique pharmaceutique Alloga France, passant de 21 000 m<sup>2</sup> et 22 000 emplacements palettes, à 25 700 m<sup>2</sup> et 30 000 emplacements palettes.

C'est pour bientôt

Programme Horizon-Marly à Marly-le-Roi

Le groupe Gambetta entame la construction d'Horizon Marly, un projet comportant 30 logements répartis sur quatre bâtiments, dont trois studios, neuf T2, six T3 et douze T4, en accession libre situé à Marly-le-Roi. La commercialisation a déjà commencé et 17 lots sur 30 ont été réservés. Les prix vont de 209 000 € pour les studios à 411 200 € pour les T4.

Sogeprom la filiale de la Société Générale, entame les travaux de son nouveau projet prévu fin 2023 : la tour Alta dans l'hyper centre-ville du Havre, rue Richelieu. Une tour,

imaginée par Hamonic + Massons & Associés, à l'architecture vrillée sur 17 étages, qui sera composée de 69 logements, du studio au T4, et d'une crèche à la capacité d'accueil de 68 berceaux en rez-de-chaussée.

Avec une livraison prévue en 2023, le groupe Capelli lance déjà la commercialisation de Léman'escence, un programme de 22 appartements doté d'un espace de coworking nommé The Bizzz. Il sera divisé en deux bâtiments situés dans la ville de Publier et faisant face au lac Léman.

Hotel au 25-27 rue de Forbin dans le 2e arrondissement de Marseille

Changement de climat, avec le projet au coeur de l'aéroparc à Bordeaux du groupe Aventim. Nommé Arko, cette première opération du parc économique et environnemental Ecosph'air développera six bâtiments de bureaux clés en main et écoresponsables sur 9 400 m2 en structure bois, provenant de forêts régionales labellisées PEFC. Ce, dans l'optique d'obtenir le label Bepos et un niveau certification E3C1. Les travaux débuteront au 3e trimestre 2021 et se termineront fin 2022. Le projet est suivi de près par une deuxième opération sur le parc, le lot d'activités Cedrus.

De l'innovation du côté de l'hôtellerie marseillaise, avec un nouveau concept d'hôtel de 574 lits prévu pour octobre 2021. Coffim livrera le bâtiment conçu par le cabinet Tangram Architecte sous peu à Meininger, au 25-27 rue de Forbin dans le 2e arrondissement de Marseille. L'hôtel certifié HQE niveau excellence, s'entendra sur 6 860 m2, soit 194 chambres (112 chambres multi-lits, 82 en formule classique) pour un total de 574 lits. Pour mémoire, l'hôtel a été acquis en vefa pour près de 26 M€ par BNP Paribas REIM pour le compte de sa SCPI Accimmo Pierre ( lire notre l'article à ce sujet).

Les start-up à l'honneur

Un an après ses débuts, l'agence immobilière Bernie s'implante à Rouen, et développe ainsi son concept innovant de rendement locatif garanti aux propriétaires et une expérience physique et digitale aux locataires. Objectif : avoir plus de 200 biens sous gestion d'ici quelques semaines.

La proptech WeMaintain remporte un contrat de trois ans avec Workspace London, seulement six mois après son implantation à Londres. Elle sera en charge de la maintenance des 156 ascenseurs répartis sur 56 espaces de coworking à Londres.

Une vue de Madrid. © Carlos Perez

Ambition européenne également pour l'application MonBuilding, qui s'installe à Madrid. La start-up française développe un format digitalisé pour améliorer tous les aspects de la vie quotidienne au sein d'un immeuble, à l'aide d'une double interface pour les occupants et les gestionnaires. L'application est déjà disponible dans plus de 20 pays dans le monde et déployée sur un peu plus de 550 immeubles en Europe. Le bureau hispanique représente la troisième implantation pour le groupe, après Paris et Lyon. Aussi, la proptech promet de nouveaux emménagements européens pour l'année en cours.

Restons dans le domaine de la digitalisation avec ce nouveau partenariat entre Kaliti et Unlatch, dont l'ambition commune est de numériser le processus de vente immobilière, du contrat de réservation à la levée de réserve. Les deux sociétés prévoient de croiser leurs plateformes afin de s'adresser aux promoteurs immobiliers et aux clients-acquéreurs à l'aide d'un seul espace digital.

De l'innovation également du côté des produits d'assurance des professionnels de l'immobilier, avec la Console Garantme, qui propose de centraliser sur une plateforme digitale l'ensemble des opérations assurantielles des agences immobilières, des administrateurs de biens ou des résidences étudiantes, comme les dépôts de dossiers locatifs ou les partages d'offres locatives à des locataires certifiés.

Ils ont été choisis

E-Valley à Cambrai

La gestion immobilière de e-valley, l'un des futurs plus grands ensembles logistiques d'Europe, est remportée par CBRE. Située à Cambrai, cette plateforme détenue par la joint-venture regroupant Brookfield et BT Immo, s'étend sur 320 hectares et développera 550 000 m2.

Siège de Crédit Immobilier de France 26 rue de Madrid dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris

En ce qui concerne les bureaux, c'est le spécialiste de l'aménagement Quadrilatère qui a été choisi par Crédit Immobilier de France pour réaliser des travaux dans leur siège de 1 720 m2 au 26 rue de Madrid dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'ambition est de proposer de nouveaux modes de travail plus collaboratifs, plus flexibles, de renforcer le lien entre les collaborateurs et enfin d'optimiser les surfaces locatives.

Campus urbain de Paris-Saclay

En route vers la neutralité carbone pour le projet porté par l' EPA Paris-Saclay et le promoteur écologique REI Habitat, au sein du campus urbain de Paris-Saclay. L'agence d'architecture Dream a été choisie pour répondre aux exigences environnementales du programme de 5 000 m2 au coeur du quartier de l'École polytechnique. Un programme mixte qui sera livré en 2024, comprenant une résidence de 115 logements en coliving, ainsi que des bureaux et des espaces partagés. Le projet vise une labellisation énergie carbone E3C1-30% tendant vers le E3C2 et BBCA.

Immeuble de bureaux 7 avenue Georges V (PARIS 8)

Contrat de promotion immobilière remporté par Ogic pour Allianz Real Estate pour rénover l'immeuble de bureaux de 4 174 m2, datant de 1895 au 7 avenue Georges V, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Dans une ambition de digitalisation et de neutralité carbone, Allianz Real Estate avait lancé une consultation auprès de plusieurs promoteurs en 2019 et a retenu Ogic pour réaliser cette opération.

Une autre opération pour le groupe Allianz Real Estate qui confie le réaménagement de son nouveau centre commercial l'Espace Saint-Quentin à Altarea Commerce. Un actif doté d'une surface de 60 000 m2, qui vient renforcer le partenariat de long terme entre Allianz Real Estate et Altarea Commerce développé autour d'un portefeuille commun de cinq autres actifs déjà gérés par le fonds depuis 2013 ( voir notre article à ce sujet ).

Travailler en communauté

© Now Coworking à Lyon.

Et un nouvel espace à gérer en région parisienne pour Now Connected, l'offre de BNP Paribas Real Estate, à la Garenne Colombes. Cette solution de création, d'aménagement, de commercialisation et d'exploitation d'espaces de travail en partenariat avec Now Coworking, permet aux propriétaires d'optimiser la rentabilité de leurs mètres carrés vacants. Un espace étendu sur 1 400 m2 qui offrira à ses futurs utilisateurs un lieu de travail et de collaboration flexible avec des bureaux partagés, des espaces communs, ou encore des salles de réunion. Ce projet accueillera dès cet été une vingtaine d'entreprises et environ 70 utilisateurs indépendants. Ambition 2026 : l'ouverture de 75 sites sur le territoire.

Keymex ouvre, quant à lui, un nouveau centre d'affaires au Val d'Europe. Keymex Évidence est le 8<sup>e</sup> centre francilien s'inscrivant dans la liste des 22 autres franchisés déjà ouverts par le groupe et accueillant 700 conseillers.

Ils investissent leurs capitaux

Vue du site Villevert à Louveciennes.

Depuis bientôt vingt ans, les 22 ha de terrains anciennement occupés par le siège social de Bull Louveciennes, près de Versailles, sont abandonnés. Mais ce site, connu sous le nom de Villevert, pourrait bientôt renaître. L'aménageur urbain Viae et le fonds Horizon, réunis en joint-venture, viennent de signer l'acquisition de ce terrain auprès de son ancien propriétaire. Ils vont y développer, en partenariat avec la Ville de Louveciennes, l'agence Atelier 2/3/4 et Urbanité (groupe Urbense), un projet encore confidentiel, mais qui repose sur une ambition : réinscrire Villevert dans son patrimoine emblématique du domaine royal de Versailles en se réappropriant les codes esthétiques de son environnement proche.

Le domaine de Canadel à Brignoles. DR

C'est l'info people de la semaine, selon l'AFP l'acteur américain

George Clooney achète pour plus 8 M€ le domaine de Canadel à Brignoles d'environ 170 ha dans le Var, auprès d'un couple d'australien Richard et Diana Wiesener. Une propriété qui abrite une bastide du XVIIIe siècle et un étang de 170 ha.

Elle n'a pas encore commencé ses acquisitions mais ça ne saurait tarder : Immovalor Gestion, filiale du groupe Allianz, commercialisera en mai une nouvelle SCPI résidentielle mixte à capital variable : Allianz Home. Elle a pour objectif de distribuer des revenus fonciers, en investissant dans des immeubles résidentiels et des résidences gérées (résidences étudiantes, résidences de services sénior, résidences gérées coliving ...). La SCPI investira directement ou indirectement, y compris dans des opérations en l'état futur d'achèvement, principalement à Paris, en IDF et dans les grandes métropoles régionales, mais aussi dans des villes secondaires.

Retoqué

Les hôtels acquis par Corum AM en Finlande

Ce n'est pas si souvent que l'AMF décide de sanctionner une société de gestion spécialisée dans l'immobilier pour des manquements à ses obligations professionnelles. C'est pourtant ce qu'elle a fait dans sa décision du 29 avril dernier, en prononçant à l'encontre de Corum Asset Management une sanction pécuniaire de 600 000 €. Entre autres griefs, l'AMF constate que les documents promotionnels qu'elle diffuse comporte des informations peu claires, inexacts ou trompeuses (...) et comportent des indications peu compréhensibles et trompeuses sur la performance de ces fonds.

L'information verte de la semaine

Promesse tenue. À Strasbourg, les résidents d' Elithis Danube ne paient pas pour se chauffer. La tour est le premier IGH résidentiel à énergie positive au monde, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Après trois années d'exploitation, la tour démontre qu'il est possible d'avoir une facture d'énergie égale à 0 €, associée à un bilan carbone neutre, sur un total de 63 logements. Un savoir-faire développé par le groupe Elithis, qui a séduit Catella Residential Investment Management. La société de gestion a signé un partenariat de 2 Md€ avec le groupe d'ingénierie et d'immobilier dijonnais, pour construire cent immeubles résidentiels de ce type partout en Europe, dont la moitié en France ( lire l'article de CFNEWS IMMO à ce sujet ).

La tour résidentielle Elithis Danube à Strasbourg, à énergie positive, livrée en 2018.

La plus jeune SCPI à recevoir le label ISR est Iroko Zen : en effet, six mois après sa création, le fonds est récompensé pour son respect des normes ESG. Aussi, la société de gestion a validé avec l'AMF un dispositif de partage de valeur qui consiste en l'investissement de 20 % de l'excédent des 5,50 % de performance idéalement atteint, dans des actions d'amélioration de son parc immobilier.

Le bois français est mis à l'honneur avec l'accord signé entre la Fédération Nationale du bois (FNB), le label Bois de France et Bouygues Bâtiment France Europe afin de soutenir le développement de la filière bois de France. Le groupe Bouygues Bâtiment France Europe s'engage par là, à utiliser 30 % de bois français dès 2021 et 50 % en 2025 et signe également un contrat-cadre avec Piveteaubois pour la fourniture de panneaux de CLT labellisés Bois de France.

Retour sur les bonnes tendances et pratiques ESG de l'investissement immobilier responsable, dévoilés cette semaine par Green Soluce et l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF). 94 % des investisseurs interrogés ont défini une politique ESG pour leurs investissements. La plupart ont déclaré utiliser le GRESB, soit pour participer à cette initiative soit pour utiliser les résultats du benchmark. Aussi, 60 % des répondants ont défini des cibles quantifiées et suivent des indicateurs spécifiques en matière d'énergie et de carbone. Toutefois, ils estiment que le carbone, la réglementation, la disponibilité et la qualité de la donnée sont les enjeux ESG prioritaires, mais également complexes à traiter.

Combien ?

Selon l'étude de BNP Paribas Real Estate, le bilan des investissements en région est très bon pour le premier trimestre 2021. Un peu plus de 600 M€ engagés dans les bureaux. Aussi, on notera un léger changement pour le marché lyonnais qui cède sa première place au classement à Aix-Marseille, qui bénéficie de la plus grande opération tertiaire en région : la cession de l'opération Astrolabe dans le quartier Euroméditerranée. Du côté des vefa, l'une des meilleures transactions a été l'acquisition par Macifimmo de l'immeuble Emblem à Lille, ou encore les deux acquisitions réalisées par BNP Paribas REIM sur les programmes (Un)plug à Montpellier et la tour Silva à Bordeaux.

L'ensemble Emblem, à Lille.

Et si on ne veut se concentrer que sur le marché de Lille ? Dans son étude, JLL note que 66 M€ ont été investis ce trimestre, un résultat en recul annuel de 50 % par rapport à un 1er trimestre 2020 très bon, mais supérieur de 12 % à la moyenne décennale.

L'info flex office à retenir de la semaine est délivrée par Workthere dans son enquête Flexmark. La plateforme de Savills dédiée à l'offre de bureaux flexibles montre une baisse moyenne du taux d'occupation des bureaux privatifs chez les opérateurs de 81 % à 68 %, ainsi qu'un recul des prix de 6 %.

Restons en région, mais en zoomant sur le marché des locaux d'activités lyonnais : au premier trimestre 2021, JLL comptabilise 90 728 m<sup>2</sup> placés, en hausse de 52 % sur un an.

Un autre chiffre intéressant pour Savills : entre 2021 et 2025, le broker indique qu'environ 8,6 millions de m<sup>2</sup> supplémentaires seront nécessaires pour répondre aux besoins de livraisons de colis, dont 1,7 millions consacrés aux retours de colis.

À vos crayons !

IMGP 3

La 3e édition du plus grand concours d'architecture et d'urbanisme d'Europe est lancée : l'appel à projets Inventons la **Métropole du Grand Paris** (IMGP) est officiellement ouvert. Organisée en lien avec l'État, la Société du Grand Paris, la Banque des Territoires et la Foncière de Transformation Immobilière d'Action Logement, IMGP 3 s'articule autour de trois thèmes : la reconversion de bureaux en logements et la mutation du bâti existant ; la reconversion des friches urbaines ; et l'aménagement des quartiers de gare. Le lancement de la consultation auprès des communes et des partenaires se déroulera jusqu'au 30 juin prochain. L'annonce des sites retenus et

l'ouverture des candidatures sont prévues pour septembre 2021, pour une désignation des lauréats au printemps 2022.

Jusqu'au vendredi 9 juillet 2021, Paris-Île-de-France Capitale Economique et la Maison de l'Architecture Île-de-France lancent un appel à candidature pour la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements. Deux projets lauréats feront l'objet d'une remise officielle à la Maison de l'architecture Île-de-France, celui de la maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'oeuvre et celui "coup de coeur du jury" remis à un étudiant. Présidé par le président de la **Métropole du Grand Paris**, le prix distinguera une réalisation de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage.

Les nommé(e)s sont...

Verena Kuhn responsable juridique Extendam

Le fonds spécialisé dans l'investissement hôtelier, Extendam se dote d'une nouvelle responsable juridique, Verena Kuhn (ex-Demeter Partners). Et promeut Anna Cohen, ancienne responsable d'investissement depuis 2016, au poste de gérante.

Nouvelle arrivée et ouverture d'un nouveau bureau à Lyon pour

Gouny & Starkley. Une nouvelle consultante senior retail

Anna Cohen Gérante chez Extendam vient renforcer le développement du conseil immobilier. Vinciane D'Hollander (ex Malsch Properties) devient également référente des activités de transaction sur la région Auvergne-Rhône-Alpes au sein du bureau nouvellement ouvert de l'immeuble Mama Works Cours Lafayette à Lyon.

En plus de lancer Keymex Pro dédié à l'immobilier professionnel, le groupe Keymex accueille le fondateur du cabinet Michel Simond du même nom, pour développer l'activité professionnelle du groupe.

Retrouvez également les anciens numéros de la rubrique "Œil de la rédaction", en accès libre !

CFNEWS IMMO Newsletter

Tous les vendredis

Recevez tous les vendredis toute l'actualité financière et data de l'immobilier : deals, transactions, LBO,...

S'inscrire

© CFNEWSIMMO.NET 2021



## Prix de la transformation de bureaux en logements



Publié le 10/05/2021 à 15h00

Sujets relatifs :  
Actualité

AgendaSoyez le premier à réagir

Soyez le premier à réagir

Les candidatures pour la deuxième édition du Prix International de la transformation de bureaux en logements sont ouvertes jusqu'au 9 juillet 2021.

L'environnement économique et politique a consacré l'importance de cet enjeu, depuis la signature en février 2018, à l'initiative de Paris Île-de-France Capitale Économique de la convention entre le Ministère du logement et les 10 principaux acteurs immobiliers de la place de Paris; l'annonce par la Ville de Paris d'un appel à projets pour convertir 60 000 mètres de bureaux vacants en logements ; et l'engagement de la **Métropole du Grand Paris**, dont la troisième édition de « Inventons la métropole » fera une large part à la transformation de bureaux en logements.

Deux prix à la clé

Ce Prix entend distinguer une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage. En 2019, il avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-Le-Pont (94). A l'occasion de son édition 2021, Paris-Île de France Capitale Économique et la Maison de l'Architecture Ile-de-France complèteront cette initiative par un prix « coup de cœur du jury » décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne. Le prix fera l'objet d'une remise officielle, à la Maison de l'architecture Ile-de-France, de deux projets lauréats, celui de la maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre et celui « coup de cœur du jury » à un étudiant. Mais également d'une exposition et d'une publication. Ce prix est soutenu par l'afex (Architectes Français à L'Export) et AMO (Architecture et Maître d'Ouvrage).

Consulter les modalités du concours et s'inscrire.



## Lancement de la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements

[gp-investment-agency.com/prix-international-transformation-bureaux-logements/](http://gp-investment-agency.com/prix-international-transformation-bureaux-logements/)

7 mai 2021



Paris-Ile de France Capitale Économique et la Maison de l'Architecture Ile-de-France ont annoncé, ce jeudi 6 mai 2021, l'ouverture de l'appel à candidature pour la deuxième édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements.

Cette deuxième édition s'inscrit dans le prolongement du succès de l'édition 2019 qui avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-Le-Pont.

Elle s'inscrit surtout dans un environnement économique et politique qui a consacré l'importance de cet enjeu : depuis la signature en février 2018, à l'initiative de Paris Île-de-France Capitale Économique, de la convention entre le Ministère du logement et les 10 principaux acteurs immobiliers de la place de Paris; avec l'annonce par la ville de Paris d'un appel à projets pour convertir 60.000 mètres de bureaux vacants en logements; grâce à l'engagement de la Métropole du Grand Paris dont la troisième édition de "Inventons la Métropole" fera une large part à l'enjeu de la transformation de bureaux en logements.

Ce Prix international 2021 de la Transformation de Bureaux en Logements, présidé par le président de la Métropole du Grand Paris, **distinguera une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage.**

Le prix valorisera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en mettant en valeur des réalisations exemplaires, en facilitant le dialogue entre les différents intervenants du projet : maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises de construction, en favorisant le développement d'une réflexion architecturale innovante et en sensibilisant les élus à l'intérêt qu'ils ont à bénéficier d'un bâti vivant et rénové.

Paris-Ile de France Capitale Économique et la Maison de l'Architecture Ile-de-France s'attachent à compléter cette initiative par un prix « coup de cœur du jury » décerné à un étudiant d'une école d'architecture francilienne en espérant l'intérêt des écoles d'architectures pour relever le défi de la réversibilité à venir au profit du logement pour tous.



## La promotion des prix

---

Le prix fera l'objet à la Maison de l'architecture Ile-de-France d'une remise officielle de deux projets lauréats, celui de la maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'oeuvre et celui « coup de coeur du jury » à un étudiant. Mais également d'une exposition et d'une publication.

## Les modalités d'inscriptions

---

***Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 à 00h00.***

Tous les renseignements pour faire acte de candidature sont accessibles sur le site internet :

[www.bureaux-logements.com](http://www.bureaux-logements.com).

Y figurent notamment toutes les modalités du concours et les prescriptions pour son exposition et son calendrier, et si besoin, l'adresse pour adresser vos questions aux organisateurs du prix.

Ce prix est soutenu par l'AFEX Architectes Français à L'Export et AMO Architecture et Maître d'Ouvrage.



15-19 avenue Pierre-Mendès-France  
75013 Paris  
Tél. : 01 82 28 78 00  
[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)